

C-12-2005

**L'ÉCONOMIE SOCIALE : DIVERSITÉ DES
TRAJECTOIRES HISTORIQUES ET DES
CONSTRUCTIONS THÉORIQUES EN EUROPE
ET AU CANADA**

Jean-Louis Laville
Benoît Lévesque
Marguerite Mendell

Décembre 2005

Cahiers de l'ARUC-ÉS

Cahier N° C-12-2005

« L'économie sociale : diversité des trajectoires historiques et des construction théoriques en Europe et au Canada »

Jean-Louis Laville, Benoît Lévesque et Marguerite Mendell

ISBN 2-89276-383-5

Dépôt Légal: Décembre 2005

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada

Table des matières

Liste des tableaux.....	iii
Introduction.....	1
1. Économie et solidarité: une histoire européenne.....	3
<i>1.1 L'économie sociale</i>	<i>5</i>
<i>1.2 Une nouvelle dynamique</i>	<i>9</i>
<i>1.3 Coup d'œil sur l'intégration des immigrants au Canada</i>	<i>12</i>
2. La variété des expérimentations socio-économiques au Canada	16
3. Diversité des approches théoriques.....	26
<i>3.1 Des approches centrées sur les organisations</i>	<i>27</i>
<i>3.2 La perspective de l'économie solidaire</i>	<i>29</i>
<i>3.3 Des concepts voisins pour une réalité contrastée</i>	<i>33</i>
Conclusion	37
Bibliographie	40

Liste des figures et tableaux

Liste des tableaux

Tableau 1 : Quatre grandes catégories d'organisations et d'entreprises d'économie sociale	19
Tableau 2 : Le quadrilatère des acteurs de l'entreprise d'économie sociale	28
Tableau 3 : Les deux dimensions de l'économie solidaire	30

Introduction

Si l'économie sociale est née en Europe (Desroche, 1983; Gueslin, 1997; Vienney, 1994), elle est apparue dès le XIXe siècle en Amérique du Nord, notamment au Canada et au Québec en liaison avec le Royaume-Uni, la France et d'autres pays européens dont l'Allemagne et la Belgique. De même, le renouveau de l'économie sociale en Europe et au Canada, dans le dernier tiers du vingtième siècle, mérite d'être mis en perspective pour plusieurs raisons. En premier lieu, bien que le Canada s'inscrive pleinement dans le continent nord-américain, entre autres par sa participation aux accords de libre-échange (ALENA), il partage aussi plusieurs caractéristiques avec l'Europe, notamment des politiques économiques plus interventionnistes, un État-providence plus complet que celui des États-Unis et des mouvements sociaux plus organisés et plus reconnus par les pouvoirs publics (Brunelle et Lévesque, 2004; Lévesque, 2001). En second lieu, le renouveau de l'économie sociale notamment au Québec s'est fait à travers de nombreux échanges, entre autres avec la France, concernant notamment les approches théoriques et dans certains cas la comparaison d'expériences concrètes, comme l'a montré le chantier franco-québécois sur l'économie sociale et solidaire¹. Enfin, dans des associations scientifiques et des réseaux internationaux de chercheurs comme le CIRIEC, EMES et l'ISTR², les approches théoriques concernant l'économie sociale se construisent de plus en plus à travers des fertilisations croisées (Evers et Laville, 2004; Laville et Cattani, 2005).

Le présent texte, qui est divisé en trois sections, propose une vue synthétique des réalités et des approches de l'économie sociale dans l'Union européenne et au Canada. Dans la première section, nous rappelons les grandes étapes historiques des articulations entre économie et solidarité caractéristiques de l'histoire européenne; elles incluent la reconnaissance de l'économie sociale et l'émergence depuis quelques décennies d'une nouvelle dynamique dont nous situons les manifestations principales puis à l'égard de laquelle nous mentionnons les ambiguïtés inhérentes à la position de l'Union européenne.

¹ www.unites.uqam.ca/econos/

Dans la deuxième section, nous esquissons à grands traits un portrait de l'économie sociale au Canada et au Québec, en s'en tenant à ce que plusieurs appellent la nouvelle économie sociale, qui s'est manifestée à partir des années 1970 mais surtout des années 1980. Dans la troisième section, nous donnons un aperçu des définitions et des approches théoriques utilisées par les chercheurs pour rendre compte de cette nouvelle réalité. Si les intervenants sont à la recherche d'une définition qui ferait consensus, les chercheurs ont proposé plusieurs définitions résultant de la construction de l'objet dont les contours varient en fonction des approches théoriques utilisées (Bourdieu, Chamboredon et Passeron, 1968). Dans le cas de la littérature comme dans celui des expérimentations, la synthèse que nous proposons a été élaborée à partir des recherches et interventions des trois chercheurs en liaison étroite avec les travaux des groupes de recherche dont ils sont membres³, en l'occurrence l'ARUC-ÉS et le CRISES pour le Canada, le CRIDA et LISE pour la France.

² CIRIEC : Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative, www.ulg.ac.be/ciriec ; EMES : Emergence des entreprises sociales en Europe, www.emes.net ; ISTR : International society for third sector research, www.istr.org

³ Voici les sites de ces centres : www.cris.es.uqam.ca; www.aruc-es.uqam.ca; www.crida-fr.org ; <http://lise.iresco.fr>

1. Économie et solidarité : une histoire européenne

L'émergence d'associations modernes a été permise par l'instauration de la démocratie en Europe. Le phénomène associationniste a été conçu à son origine comme lié à la citoyenneté et comme fondamentalement socio-politique (Evers, 1997 : 51).

Au Royaume-Uni, au XIX^{ème} siècle, l'idée d'organisme caritatif a ainsi été liée à la discussion sur la citoyenneté, la charité étant un principe social, une composante nécessaire à la société démocratique contribuant à sa régulation par le but moral, l'engagement volontaire altruiste. Les gouvernements victoriens avaient pour objectif de « fournir un cadre de règles et de directives conçues pour permettre à la société de s'autogérer dans une large mesure » d'où une forte autonomie pour les associations et leurs activités de bienfaisance qui n'étaient pas financées par l'État, en même temps qu'une coopération avec l'administration chargée de la loi sur les pauvres. D'ailleurs une grande partie des prestations sociales publiques étaient financées et gérées localement, la limitation du gouvernement central générant un ensemble « d'institutions intermédiaires » développées entre l'État et le citoyen qui faisaient « partie intégrante du tissu de l'État » (Lewis, 1997 : 169).

En France par contre, si une partie de l'ensemble associatif est né d'une volonté philanthropique soucieuse de paix sociale, la réalité a aussi été marquée par un égalitarisme républicain. Une conception de la solidarité s'affirme dès le milieu du XIX^{ème} siècle : celle de la solidarité comme lien social démocratique. Ainsi, Leroux élabore la notion de solidarité : « La nature n'a pas créé un seul être pour lui-même... elle les a créés les uns pour les autres, et a mis entre eux une solidarité réciproque » (Leroux, 1851 : 170). Pour échapper à un individualisme concurrentiel comme à un étatsisme autoritaire, Leroux table sur des réseaux de solidarité passant par l'atelier, ainsi par des associations ou par la presse pour entretenir l'esprit public indispensable à la démocratie. Dans cette lignée, des projets

allant dans le sens de la constitution d'une économie « fraternelle » ou « solidaire » ont fleuri dans les années 1830 et 1840 à travers un véritable élan associatif.

Ces deux cas évoquent les deux sources principales de l'associatif européen, toutes deux faisant référence à la notion large et polysémique de solidarité (Laville, 2005a). Les actions collectives initiées au nom de la solidarité sont donc indissociablement sociales, économiques et politiques. Leurs effets se diffusent tout au long du XIX^{ème} siècle. Elles fournissent en particulier la matrice de formes d'action publique qui participent de la construction de l'État social. Parallèlement des statuts juridiques sont obtenus. Cette institutionnalisation se traduit néanmoins par un écart grandissant entre les dimensions qui étaient auparavant reliées. Les liens avec les syndicats se distendent de par les tensions idéologiques au sein du mouvement ouvrier..

Le financement de l'économie solidaire en France repose donc sur trois éléments. Premièrement, la nouvelle législation votée en 2001 a créé une obligation pour le secteur financier de consacrer une part non négligeable de l'épargne salariale au financement des entreprises solidaires. Ensuite, les autorités publiques ont restructuré le secteur financier public en créant un holding public de taille européenne dont la mission inclut un double mandat. Enfin, la CDC a soutenu la mise en place de structures indispensables au développement des fonds communs de placement solidaires.

1.1 L'économie sociale

De plus, à partir de la fin du XIX^{ème} siècle et au cours du XX^{ème} siècle, dans l'ensemble des organisations d'économie sociale, l'éclatement et la fragmentation s'accroissent sous l'effet de cloisonnements juridiques et de formes d'intégration dans le système économique dominant. Trois sous-ensembles se distinguent nettement : coopératives, mutuelles et associations.

Les coopératives se sont insérées dans l'économie marchande, occupant des secteurs d'activité dans lesquels l'intensité capitaliste restait faible. Elles ont permis à différents acteurs de mobiliser eux-mêmes les ressources pour des activités qui leur étaient nécessaires et étaient délaissées par les investisseurs. Si des coopératives comme les coopératives agricoles se sont développées un peu partout, d'autres types de coopératives se sont plus consolidés dans certains contextes nationaux : coopératives de consommation en Angleterre, coopératives d'habitation en Allemagne, Grande-Bretagne et Suède. Dans les pays à industrialisation moins rapide comme la France ou l'Italie, les coopératives ouvrières de production se sont imposées, favorisées en Italie par l'organisation des districts industriels de la troisième Italie. Même si elles ont pu bénéficier de certains aménagements négociés avec l'État, elles ont été principalement soumises à la concurrence. De ce fait, la logique générale de concentration des moyens de production les a poussées à se spécialiser dans une activité principale liée à l'identité de leurs membres. Le souci de la pérennité des entreprises a atténué le projet politique plus large et cette transformation s'est poursuivie, à tel point que « ce sont de véritables groupes financiers qui apparaissent progressivement comme institution coopérative typique des économies capitalistes développées » (Vienney, 1982 : 108).

L'avènement de l'État-providence modifie profondément le rôle joué par les mutuelles en Europe. Nombre d'initiatives s'étaient organisées au début du XIX^{ème} siècle pour traiter les problèmes d'incapacité du travail, de maladie et de vieillesse sur une base solidaire en regroupant les membres d'une profession, d'une branche ou d'une localité. Moyens

d'émancipation ouvrière pour les socialistes, barrières contre l'agitation sociale pour les libéraux et les conservateurs, ces mutuelles sont tolérées et contrôlées par les autorités, comme en Belgique et en France, à partir de la moitié du siècle. Puis les niveaux et modalités de contributions et de prestations sont homogénéisés au niveau national. En effet, le risque inhérent à ces prestations pouvait être mieux maîtrisé grâce à la participation d'un grand nombre d'adhérents au niveau national, avec l'appoint des techniques statistiques : la sécurisation du système a donc été obtenue avec l'instauration d'assurances obligatoires (maladie, vieillesse). La nature des activités économiques engagées a engendré un arrimage aux systèmes de sécurité sociale après la fin de la Seconde Guerre mondiale et les mutuelles de santé sont devenues des organismes de prévention sociale complémentaires des régimes obligatoires. Elles se sont alors soumises à des normes édictées par l'État pour venir compléter les transferts sociaux, quitte à amender le principe d'adhésion volontaire pour rentrer dans le champ de la prévoyance collective complémentaire. Au Danemark, en Espagne, en France ou en Italie, les mutuelles combinent leurs activités d'assurance santé avec des activités comme la gestion d'établissements sanitaires et sociaux. L'accentuation de la concurrence dans les domaines de l'assurance les soumet toutefois à rude épreuve, proche de celle que subissent les sociétés d'assurance à caractère mutuel qui couvrent les risques liés aux biens.

Les associations, quant à elles, sont étroitement articulées aux différents États-providence, selon trois configurations correspondant aux régimes identifiés par Esping-Andersen (1990). Dans la première configuration correspondant au régime universaliste ou social-démocrate des pays scandinaves comme la Suède ou le Danemark, un recours étendu à l'État comme organisateur du social se traduit dans les services sociaux par une « collectivisation des besoins » (Leira, 1992) privilégiant comme objectifs l'intégration sociale et l'égalité entre les sexes. Les associations dans ce cadre ont joué un rôle de pression sociale en permettant l'expression de revendications et elles ont mobilisé des réseaux afin d'inciter à la création des prestations délivrées par le service public. Dans la deuxième configuration correspondant aux régimes libéral et dual, les services sont largement absents. Dans le régime libéral d'État-providence vers lequel penche le Royaume-Uni, les interventions publiques sont concentrées sur les populations les plus

défavorisées. La neutralité en matière de prestation de services est affirmée. Corollaire : le manque de services de garde d'enfants induit un haut niveau de travail à temps partiel pour les femmes (Lewis, 1992). La faiblesse des services non marchands régulés par les pouvoirs publics est aussi caractéristique du régime dual propre à l'Europe du Sud dont l'Espagne, l'Italie ou le Portugal témoignent. Polarisé sur les transferts monétaires, ce système délaisse les services et confère des protections aux personnes bien intégrées sur le marché du travail au détriment des groupes enfermés dans la précarité, l'économie souterraine ou informelle : « l'accès aux droits n'y est ni universel, ni égalitaire mais fonctionne au contraire sur la base de connaissances personnelles, de sélection et de patronage » (Ferrara, 1996). Dans ces deux configurations, le rôle des associations en tant que productrices de biens et services est très limité mais pour des raisons inverses : fortes créations de services autorisant une prise en charge dans l'espace public de tâches auparavant effectuées dans la sphère privée pour le modèle universaliste, faible externalisation des services qui restent massivement confiés aux femmes et sont maintenus dans l'espace privé pour les modèles libéral et dual. Pour sa part, la troisième configuration correspond au régime corporatiste. A l'inverse des deux autres, elle concède une large place aux associations comme prestataires de services. Une régulation tutélaire y régit les rapports entre associations et pouvoirs publics, les services associatifs sont considérés comme s'inscrivant dans des politiques sociales alimentées par l'impôt ou les ressources de la sécurité sociale. L'État établit des règles concernant les modalités de prestation de service et les professions des salariés qui y travaillent. Si elles sont respectées ces règles ouvrent à financement par des ressources émanant de la redistribution. En Allemagne, Autriche, France et Belgique, les associations ont été en position de pionnières pour les services sociaux en défrichant des demandes sociales émergentes qui ont été ensuite maintenues dans le cadre associatif tout en étant encadrées par l'État. La régulation tutélaire les a rapprochées des administrations et les a amenées à se rassembler en grandes fédérations au niveau national (liées aux partis politiques, aux églises, à la Croix-rouge et non alignée en Allemagne ; laïques et catholiques en France, socialistes et chrétiennes en Belgique).

Au total, l'ensemble des organisations d'économie sociale, privilégiant la constitution d'un patrimoine collectif par rapport à la rémunération des capitaux s'est largement implanté en Europe. Plus de 30 % de la population est membre de l'une d'entre elles, les banques coopératives, avec leurs 36 millions de sociétaires et leurs 91 millions de clients, détiennent 17 % du marché bancaire, les coopératives et mutuelles d'assurance représentent presque 30 % du marché. Enfin elles peuvent revendiquer un total de 8,5 millions d'emplois équivalents temps plein sur 7,7 % de l'emploi civil salarié (CIRIEC, 1999).

Ainsi, alors que le poids économique de l'économie sociale s'est consolidé au cours du XXème siècle, il n'en a pas été de même pour sa portée politique. Le choix des membres en fonction de leur rapport à l'activité a considérablement restreint le sentiment d'appartenance sur lequel s'appuyaient les dynamiques associationnistes pionnières. La spécialisation, l'évaluation de l'efficacité productive des coopératives et mutuelles en référence à celle des autres entreprises, l'insertion des associations dans les politiques sociales nationales ont entraîné une technicisation des enjeux liés aux organisations d'économie sociale. Malgré des prises de position parfois fortes, par exemple sur l'avenir des systèmes de santé, ces différentes entités n'ont que faiblement influencé le débat public et ont souvent abandonné l'ambition sociétale au profit de la recherche de performance gestionnaire ou du respect des normes publiques.

La perte de la multi-dimensionnalité s'est donc avant tout manifestée par l'oubli du politique, mais elle peut aussi être repérée dans la séparation entre les différentes entités. Si les coopératives et les mutuelles sont issues du même creuset que les associations, cette origine commune est oubliée dans des pays comme le Royaume-Uni. D'où la référence, non pas à l'économie sociale, mais à un tiers secteur, formé par des non profit organizations (NPO), c'est-à-dire les seules associations sans but lucratif et excluant les mutuelles comme les coopératives selon une approche dominante dans les pays anglo-saxons. La référence à l'économie sociale n'est donc pas consensuelle en Europe et elle émane surtout des pays francophones. C'est principalement dans ceux-ci que les différentes organisations se revendiquant de l'économie sociale ont tenté un rapprochement pour réaffirmer leur

identité à partir des années 1980. Mais en même temps que s'amorçait ce regroupement « au sommet », un regain associatif et coopératif se manifestant à la base a renoué avec le projet d'une économie fondée sur la solidarité.

1.2 Une nouvelle dynamique

Des innovations émanant de réseaux de la société civile se sont manifestées dans toute l'Europe, prenant pour la plupart les formes associative et coopérative. Elles se sont articulées aux changements de l'action publique différemment selon les configurations d'État-providence dans lesquelles elles se sont inscrites.

Dans les pays scandinaves, de nouvelles organisations ont montré une façon d'agir différente de celle des associations traditionnelles. Se détournant d'une approche politique et culturelle hégémonique dans les années 1970, elles ont proposé dans les années 1980 « de nouvelles formes organisationnelles et des solutions aux problèmes sociaux locaux » (Klausen, Selle, 1996 : 99-122). Parmi celles-ci figurent les organisations dites de « promoteurs de projets » au Danemark constituées à partir de l'implication forte d'une ou plusieurs personnes et les coopératives dans la garde d'enfants en Suède. Dans ce pays, en 1994, 1.768 structures non municipales de garde étaient en fonctionnement accueillant 12 % des enfants bénéficiant de structures d'accueil et parmi celles-ci 1.020 étaient des coopératives de parents et 117 des coopératives de travailleurs (Pestoff, 1997, 1998). La forme coopérative et associative participe dans ce contexte autant à un redéploiement des services existants qu'à la création de nouveaux services. La « coopératisation » des services sociaux (Lorendahl, 1997 ; Pestoff, 1998) répond avant tout à une visée d'accroissement du rôle des usagers, tels les parents pour l'organisation de l'accueil de leurs enfants, et elle a été admise sous la pression des contraintes financières s'exerçant sur le secteur public.

A l'autre extrême, dans les pays méditerranéens à régime dual, c'est pourtant la même forme juridique qui a été sollicitée : le statut coopératif a été utilisé pour proposer des services que le secteur public n'arrivait pas à assumer. En Italie, les coopératives sociales se

sont imposées sur de nombreux territoires par leur capacité à endosser des fonctions qui n'étaient pas remplies précédemment : recrutement de populations exclues du marché du travail et mise en place de services aux personnes. Elles se sont développées rapidement puisque, nées dans les années 1970, elles sont environ 3.000 en 1996 regroupant près de 100.000 associés dont environ 75.000 salariés, mobilisent 9.000 bénévoles et rendent des services à plusieurs centaines de milliers de personnes (Borzaga, 1998). Ainsi, si la dimension de l'économie sociale en Italie était encore récemment moins importante que dans d'autres pays, parce que l'État jouait un rôle dominant dans des secteurs comme l'éducation et la santé (Gui, 1992), la dynamique récente des coopératives fondées sur la « solidarité sociale » est notable. Elle prouve que le signal de confiance lié à la contrainte de non redistribution (Hansmann, 1980 ; Ortmann et Schlesinger, 1997 : 97-119) peut être remplacé par d'autres caractéristiques propres aux coopératives, comme la participation des parties prenantes ou le comportement des entrepreneurs et des travailleurs (Young, 1983 ; Borzaga et Mittone, 1997).

Au Portugal, la loi de 1998 sur les coopératives de solidarité sociale regroupe, quant à elle, les membres «effectifs» bénéficiaires des services et les membres «volontaires», apporteurs de biens ou services non rémunérés. Les coopératives à vocation sociale sont parallèlement apparues en Espagne. La loi générale de 1999 mentionne les coopératives d'initiative sociale destinées à fournir des services éducatifs, de santé, d'insertion ou tout autre besoin social non couvert par le marché. Au niveau régional, existent en Catalogne les coopératives mixtes d'intégration sociale, au pays Basque et dans la région de Valence les coopératives d'intégration sociale, par exemple dans cette dernière, certaines coopératives de travail associé composées des travailleurs spécialement dans l'aide à domicile ont évolué vers une organisation mixte d'intégration producteurs-consommateurs (Sajardo-Moreno, 1996). A un degré moindre, au Royaume-Uni le secteur volontaire a été relayé dans certains champs par des coopératives sociales, pour l'insertion ou pour des services comme la garde d'enfants et l'aide à domicile. Le nombre d'initiatives, difficile à recenser, n'est guère supérieur à quelques dizaines mais il existe également des entreprises communautaires (*community enterprises*), nombreuses en Écosse, et représentant pour l'ensemble du Royaume-Uni 400 unités de production en 1995 avec 3500 employés. Parallèlement, les

organisations volontaires ont contribué à pallier des manques, comme en témoigne l'exemple des *playgroups* pour l'accueil des jeunes enfants. En Angleterre et au Pays de Galles dès 1986 plus de la moitié des enfants qui bénéficiaient d'un accueil collectif allait dans un playgroup, service d'accueil à temps partiel pour les enfants de moins de cinq ans résultant d'une initiative parentale réagissant contre la pénurie des formules de garde.

L'essor coopératif dans les activités qui viennent d'être citées est lié à la possibilité légale d'une ouverture de coopératives, traditionnellement basée sur une catégorie homogène, vers une représentation de différentes parties prenantes dans les organes de décision (volontaires, travailleurs, consommateurs, collectivités locales...) comme la loi de 1991 l'a permis en Italie. Il n'est par ailleurs pas étonnant que les coopératives de solidarité sociale se développent dans les pays où les régimes d'Etat-providence n'avaient que peu sollicité les associations dans les prestations de services et où les associations sont limitées du point de vue de leurs activités économiques. La situation est très différente dans les pays à régime corporatiste où les pouvoirs publics ont pris l'habitude d'un partenariat étroit avec les associations.

En Allemagne et en Autriche, les initiatives ont été qualifiées d'« entraide » pour traduire la volonté de responsabilisation des personnes dont elles étaient porteuses. Elles peuvent être divisées en trois sous-secteurs : des groupes semi-informels, des groupes d'« auto-assistance », c'est-à-dire unissant des personnes touchées par le même problème, et des groupes défendant la cause de certaines populations dont ils ne font pas partie. Ils sont constitués sur une base volontaire et le travail professionnel rémunéré n'intervient qu'en complément. Ces initiatives sont 70 000 en Allemagne avec approximativement 2,65 millions de personnes engagées dont la moitié peut être considérée comme relevant du tiers système (Evers, Bolde et al, 1999). Elles ont foisonné à partir de la décennie 1980 surtout dans les domaines de la santé et de l'action sociale, entre 5.000 et 10.000 groupes pour le seul domaine de la santé. Elles prennent racine dans une critique de la bureaucratisation des services dans le secteur public et dans les grandes organisations de bienfaisance qui regroupent les associations plus anciennes avec lesquelles elles cohabitent puisqu'à Vienne

par exemple 65.000 enfants sont accueillis, pour moitié dans le service public et pour moitié dans des associations à la fois traditionnelles et issues de ces initiatives dite «de base» (Leichsenring, 1997).

Comme en France et en Belgique, il s'agit de renouveler les formes d'offre associative en reconnaissant que l'absence de but lucratif ne garantit pas à elle seule le respect des usagers. A ce titre, longtemps principales prestataires de service, les associations ont bénéficié de quasi-monopoles locaux. Parce qu'il existait une tradition de coopération entre pouvoirs publics et associations, les innovations ont à leur tour adopté ce statut mais sur des bases renouvelées et en définissant comme enjeu central les fonctionnements associatifs. Selon leurs promoteurs, c'est de leur capacité à susciter une expression des usagers au sens de « voice » chez Hirschman (Pestoff, 1998) et à mobiliser des engagements volontaires diversifiés comme à trouver de nouveaux équilibres financiers appropriés dans un contexte moins protégé que dépend à terme la légitimité de l'offre associative de services.

1.3 La reconnaissance par les pouvoirs publics

Cette nouvelle dynamique tient d'abord à la tertiarisation de l'économie. Dans une configuration où les services représentent plus de 70 % de l'emploi total, les services relationnels ont une importance qui ne cesse d'augmenter. D'ailleurs, dans les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), le commerce, les services aux entreprises, l'hôtellerie-restauration, les services personnels et domestiques, l'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration publique représentent une majorité et une part sans cesse croissante des emplois. Le rôle central de ces services dans lesquels l'activité est basée sur l'interaction directe entre prestataire et destinataire explique largement le volume de création d'emplois dans les associations et les coopératives de services. En effet, le montant des immobilisations matérielles importe moins que la qualité de la communication entre les parties prenantes et les investissements immatériels (Laville, 2005b).

A ces changements économiques s'ajoutent les inflexions dans les modes d'engagement public. Le militantisme généraliste, lié à un projet de société, impliquant une action dans la durée et de fortes délégations de pouvoir dans le cadre de structures fédératives s'affaiblit comme le montre le recul de certaines appartenances syndicales et idéologiques. Par contre, cette crise du bénévolat constatée dans des associations parmi les plus institutionnalisées se double d'une effervescence associative à base d'engagements concrets à durée limitée, centrés sur des problèmes particuliers et oeuvrant pour la mise en place de réponses rapides pour les sujets concernés (Barthélémy, 1994 : 48). La question touchée est celle du volontariat ou de la participation politique et sociale. A partir des années 1960, des mobilisations se font jour à l'écart des mouvements sociaux traditionnels, mixant coopération sociale, entraide et protestation. Le rôle des associations de ce point de vue n'est pas simplement la production de services et d'emplois, il inclut la recherche de participation autre que professionnelle ou partidairer et est relié à l'enjeu de la cohésion sociale et de la participation citoyenne.

Dans ce contexte inédit, à la fois sur le plan économique et politique, la dynamique nouvelle mentionnée ci-dessus appelle une révision des statuts associatifs et coopératifs, voire l'invention de nouveaux statuts ouvrant vers des structures à parties prenantes multiples (Lipietz, 2000). C'est ce qui a été amorcé avec les dispositions juridiques sur les coopératives sociales pour l'Italie en 1991 prolongées par la loi de 2005 sur les entreprises sociales, sur les « coopératives sociales à responsabilité limitée » pour le Portugal en 1999, avec la place accordée aux coopératives de services sociaux dans la loi générale sur les coopératives pour l'Espagne en 1999 suivie par l'adoption de cadres juridiques précis des régions d'Espagne la même année, avec l'introduction de la société à finalité sociale pour la Belgique en 1995 et de la société coopérative d'intérêt collectif pour la France en 2003, sans oublier la nouvelle législation sur la « community interest company » au Royaume-Uni. En outre, en 2002 le gouvernement britannique a lancé une « Coalition for Social Enterprise » et créé une « Social Enterprise Unit » centrées sur les entreprises ayant des objectifs sociaux limitant la distribution des dividendes aux actionnaires (Defourny, 2004).

Au niveau européen toutefois, l'articulation entre les expressions récentes de la société civile et l'économie sociale plus ancienne n'a pas été pleinement réalisée. Du point de vue de la Commission européenne, c'est plus le potentiel de création d'emplois qui a retenu l'attention. Cette reconnaissance du point de vue social émane d'un long processus initié par le Livre blanc « Croissance, compétitivité, emploi : les défis pour entrer dans le XXIème siècle » présenté par Jacques Delors en 1993 en conformité avec le mandat qui avait sollicité des chefs d'État européens (Jouen, 2000 : 19). L'accent y était mis sur la réponse à de nouveaux besoins offrant des gisements d'emplois nouveaux. A partir de cette hypothèse initiale, les travaux réalisés par la Cellule prospective de la Communauté Européenne ont fourni des éléments d'évaluation macro-économique du potentiel d'emplois. Mais surtout, les études réalisées dans les différents pays de l'Union européenne ont permis de repérer par quelles dynamiques socio-économiques ces "nouveaux gisements d'emplois" avaient déjà commencé à être concrétisés. Les observations convergentes ont conclu à la pertinence, en la matière, d'une approche innovante, celle des initiatives locales de développement et d'emploi (Jouen, 2000) et ont permis de dégager 19 domaines (Commission européenne, 1995, 1996, 1998) d'offre situés dans 4 grands secteurs d'activités : les services de la vie quotidienne ; les services d'amélioration du cadre de vie ; les services culturels et de loisirs ; les services d'environnement. Dans le prolongement de ces investigations, la Commission Européenne a mené une démarche de valorisation des initiatives locales destinée à activer la réflexion et l'action dans ce domaine, en particulier par le biais de la reconfiguration des fonds structurels et par une opération-pilote de la Direction générale « emploi » sur le « tiers système » destinée à mieux en cerner l'impact sur la création d'emplois. Cette réflexion sur la création d'emplois n'a pourtant guère été reliée aux efforts francophones antérieurs en faveur de l'économie sociale (Delors, 2004). A cet égard, il est nécessaire de rappeler que la Commission européenne a créé, dès les années 1980, une Direction générale dédiée à l'économie sociale. Mais, dotée d'une légitimité et de moyens limités, elle est restée marginale jusqu'à sa suppression à la fin des années 1990. Ses activités ont été formellement intégrées à la Direction consacrée aux petites et moyennes entreprises, mais ce changement de responsabilité institutionnelle atteste d'une visibilité réduite au regard des enjeux économiques. Par contre, le regain associatif a engendré une ouverture de la Direction générale « société de l'information »

vers les associations, alors considérées comme porteuses d'une participation citoyenne dans la construction européenne. Des structures permanentes comme le « Forum consultatif européen sur l'environnement » ou des événements comme la « première convention de la société civile » organisée en 1999 par le Conseil économique européen tentent d'amorcer un « dialogue civil ». C'est alors l'enjeu politique auquel est donnée la priorité et l'on ne parle pas dans ce cas d'économie mais d'associations, de société civile ou d'organisations non gouvernementales.

2. La variété des expérimentations socio-économiques au Canada

Les convergences entre l'Europe et le Canada sont frappantes particulièrement en ce qui concerne la nouvelle économie sociale, mais il existe des divergences quant à la trajectoire historique, notamment avec le Québec. En premier lieu, malgré une origine à certains égards comparable (Petitclerc, 2004), les mutuelles n'ont pas joué au Canada un rôle aussi central qu'en Europe en ce qui concerne la sécurité sociale alors que le mouvement récent de la démutualisation a réduit leur nombre. En revanche, celles qui gardent ce statut juridique, l'ont généralement fait en pleine connaissance de cause, notamment celles en liaison avec les syndicats (ex. SSQ Groupe financier, au Québec). En deuxième lieu, les coopératives ont joué un rôle stratégique dans le développement économique, notamment dans l'agriculture (*Wheat Pool* dans l'Ouest canadien et les coopératives agricole au Québec) et dans l'épargne et le crédit (Mouvement Desjardins au Québec et *Credit Unions* à travers le Canada). En troisième lieu, les coopératives au Québec ont joué un rôle politique et culturel important en liaison avec la question du contrôle de l'économie québécoise par les francophones, ce qui leur a donné une sorte de « supplément d'âme » (Lévesque, 1993,1990, 1989). Dans ce contexte, on comprendra que, même si des tensions (Favreau, 2005) existent entre des regroupements comme le Conseil de la Coopération du Québec⁴ qui réunit toutes les coopératives, y compris les coopératives de solidarité créées en 1996, et le Chantier de l'économie sociale⁵ qui regroupe la plus grande partie des acteurs de la nouvelle économie sociale, les rapports entre les deux se posent en d'autres termes qu'en Europe (Lévesque, Malo et Girard, 1999). Ainsi, le Mouvement Desjardins a favorisé la constitution du Chantier de l'économie sociale, l'a même hébergé dans son « Complexe Desjardins », pendant les premières années de son existence et lui a offert une ancienne Caisse populaire pour siège social. De même, le Conseil de la coopération du Québec et le Chantier de l'économie sociale siègent tous deux à la section canadienne du CIRIEC et au Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), un fonds d'investissement dédié à l'économie sociale. En revanche, ce qui rend les rapports plus complexes mais riches d'un

⁴ Le Conseil de la Coopération du Québec a été créé au début des années 1940. Voir le site : www.coopquebec.coop

potentiel nouveau de coopération, c'est que la diversité des appartenances et parfois des orientations existe de plus en plus au sein d'un même statut juridique⁶.

À l'heure actuelle, la notion d'économie sociale est inégalement utilisée dans les diverses régions du Canada, mais la littérature laisse bien supposer que la réalité qu'elle désigne y est par ailleurs largement répandue (Vaillancourt, Aubry, Kearney, Thériault et Tremblay, 2004; Bagaoui, 2002; Chouinard et Fairbain, 2002; Fairbain, 2002; Brown, 2002, 1997; Vaillancourt et Tremblay, 2002, 2001; Jetté, Vaillancourt et Lévesque, 2001; Fontan et Shragge, 2000; Banting, 2000; Lévesque et Mendell, 2000; Leduc-Browne, 1999; Leduc-Browne et Landry, 1990; Lawson et Thériault, 1999; MacLeod, 1995; Watson, 1994; Douglas, 1994; Quarter, 1992; Lévesque et Malo, 1992). À cet égard, l'expérience québécoise a inspiré le gouvernement canadien qui a reconnu l'économie sociale par la création d'un Secrétariat à l'économie sociale et a adopté récemment une politique de développement de l'économie sociale (Gouvernement du Canada, 2004, 2004a). Le gouvernement a annoncé aussi l'injection de nouveaux fonds destinés aux initiatives d'économie sociale : 100 millions de dollars (M\$), dont 30 M\$ pour le Québec, devant permettre des investissements en capital permanent dans les entreprises d'économie sociale à travers la création d'un marché secondaire; à ce montant s'ajoutent 17 M\$ pour l'aide technique, dont 3 M\$ pour le Québec, et 15 M\$ pour la recherche. Cela a été possible parce que, comme en Europe, on pouvait y observer une multitude d'initiatives de la société civile dans le domaine du développement économique et du développement social, très souvent avec le soutien de l'État (Brady, 2003 ; Evers et Laville, 2003; Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001; Lévesque et Ninacs, 2000; Favreau et Lévesque, 1996; Laville, 1994, 1992; Defourny et Monzon, 1992; Monzon et Barea, 1991). Ces initiatives et ces expérimentations socio-économiques qui se veulent différentes aussi bien du secteur

⁵ Le Chantier de l'économie sociale a été créé en 1996 dans le cadre d'un sommet socio-économique québécois mais il est devenu autonome comme ASBL en 1999. Voir le site : www.chantier.qc.ca

⁶ Ainsi, les associations sans but lucratif ne se retrouvent pas toutes représentées au sein du Chantier de l'économie sociale alors que certaines coopératives telles les coopératives de solidarité ou encore les coopératives d'aide à domicile partagent plusieurs traits avec les associations évoluant dans le même domaine.

public que du secteur privé (d'où d'ailleurs le terme de *third sector* souvent utilisé comme équivalent dans le monde anglo-saxon), sont de plus en plus reconnues comme pouvant réussir là où ces deux secteurs ont échoué isolément ou même en tandem (Conseil économique du Canada, 1990; OCDE, 1999).

Elle regroupe à la fois de nouveaux services aux personnes pour répondre à des besoins non ou mal satisfaits par l'État providence (généralement des activités à dominante non marchande) et de nouvelles activités économiques (activités souvent à dominante marchande) pour favoriser l'insertion des personnes exclues ou encore pour revitaliser des territoires ruraux ou même urbains en déclin ou même devenus des friches (Fontan, Klein et Lévesque, 2003). Cette capacité à mobiliser une grande diversité de ressources fait dire à certains analystes que l'économie sociale relève d'une grande diversité de mondes ou de logiques (Enjolras, 1995, 1995a). Si les aspirations des années 1970 pour un développement durable et pour la qualité de vie ont continué de prévaloir au cours des dernières deux décennies, le renouveau de l'économie sociale (comme réalité et non comme concept) au Canada a été profondément marqué par la crise du début des années 1980 et par les profondes mutations que représentent les transformations portées par la mondialisation et l'ouverture des marchés, la restructuration des économies et la montée d'une économie fondée sur la connaissance, les mutations politiques et sociales, sans oublier la reconfiguration de l'État providence et l'émergence de nouvelles questions sociales, soit l'exclusion sociale et de nouvelles formes de pauvreté. Cette crise et ces mutations profondes ont créé à la fois des opportunités et de nouvelles nécessités qui toutes les deux alimenteront la mobilisation de divers acteurs de société civile pour donner naissance à la nouvelle génération d'économie sociale⁷. Des innovations sociales sont apparues tantôt pour répondre à des problèmes sociaux nouveaux et urgents qui affectent particulièrement certaines collectivités et certaines catégories sociales, tantôt pour donner

⁷ Selon Statistique Canada (2004), en 2003, il existait 161 227 organismes sans but lucratif et bénévoles au Canada, dont 46 326 au Québec (28,7 %). Les principaux domaines d'activité sont : « les sports et loisirs (21 % de tous les organismes), la religion (19 %), les services sociaux (12 %), la subvention, la collecte de fonds et la promotion du bénévolat (10 %), les arts et la culture (9 %) ainsi que le développement et l'habitation (8 %) » (Statistique Canada, 2004 : 10). Si tous les organismes ne font pas partie de l'économie sociale, leur nombre et les domaines d'activité révèlent le dynamisme de la société civile.

une matérialité à des aspirations portées par les nouveaux mouvements sociaux, le mouvement communautaire, les groupes de femmes, groupes écologiques, les collectivités locales, les communautés culturelles, etc. Dans cette visée, les initiatives tendent à s'inscrire dans la recherche de nouveaux rapports à l'État et au marché participant ainsi à la mise en place de nouvelles régulations et de nouvelles divisions du travail comme pour l'Europe (Evers et Laville, 2004; Pestoff, 2004; Favreau et Lévesque, 1996; Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001).

Tableau 1 : Quatre grandes catégories d'organisations et d'entreprises d'économie sociale

Besoins et aspirations Rapport au marché	Économie sociale (réponse à des urgences sociales)	Économie sociale (réponse à des aspirations)
Économie sociale à dominante non-marchande (développement social)	Exemples : Refuges pour sans-abris Cuisines collectives Ré-intégration de décrocheurs	Exemples : Garderies populaires Centres de péri-natalité Éco-Musées
Économie sociale à dominante marchande (développement économique)	Exemples : Entreprises d'insertion Centre de travail adapté Resto populaires Fonds communautaires Fonds de développement	Exemples : Entreprises sociales Coopératives de travail Coop. d'aliments naturels Agriculture biologique Ressourceries (recyclage)

Sources : Lévesque, 2003

Comme le montre bien le tableau 1, la nouvelle économie sociale s'est développée principalement selon deux filières : celles de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion socio-professionnelle dont les initiatives représenteront autant de réponses à des urgences sociales ou des situations de grande nécessité ou même d'urgence sociale; celle de la création de nouvelles richesses, soit des initiatives répondant non seulement à des besoins mais aussi à des aspirations non ou mal satisfaites par le marché et l'État. Ces deux filières donnent lieu à au moins quatre grands types d'organisations d'économie sociale. Dans chacune des filières (réponses aux urgences sociales et réponses aux aspirations), on retrouve d'une part des initiatives dont les activités sont à dominante non marchande et qui s'inscrivent généralement dans la perspective du développement social et culturel et, d'autre part, des initiatives à dominante marchande qui relèvent le plus souvent dans la perspective du

développement économique. En d'autres termes, les réponses aux urgences sociales comme les réponses aux aspirations relèvent aussi bien du développement social que du développement économique, mais les initiatives à dominante non marchande ont tendance à prendre le statut d'association sans but lucratif alors que celles à dominante marchande peuvent prendre aussi bien celles d'**OBNL** que de coopératives et de mutuelles. À cela, s'ajoutent de nombreux organismes de soutien et de conseil de même que des regroupements sectoriels ou territoriaux. Dans le cas du Québec, on retrouve une gouvernance pour l'ensemble des secteurs que le Chantier de l'économie sociale assure depuis 1996⁸.

Les organisations et les entreprises d'économie sociale à dominante marchande (ex. coopératives d'aliments naturels, ressourceries) se doivent de tenir compte du marché pour être viable, mais la présence d'activités marchandes ne signifie pas pour autant que la lucrativité (la recherche du profit) soit devenu un objectif (Desmoustier, 2000). Par ailleurs, les organisations et les entreprises à dominante non-marchande, qui reçoivent une partie importante de leurs ressources de l'État à travers la redistribution, bénéficient également du travail bénévole et de dons à travers la réciprocité, sans exclure une part variable d'activités marchandes (Zimmerman et Dart, 1998). Dans cette visée, les frontières entre développement économique et développement social sont souvent poreuses pour l'économie sociale comme en témoigne le développement économique communautaire (DEC) dont les activités concernent aussi bien la création d'emplois et d'entreprises que la mise en place de service de proximité (ex. logement social), sans oublier la formation visant l'employabilité des personnes exclues (Favreau et Lévesque, 1996). Mentionnons que le chiffre d'affaires des entreprises d'économie sociale était estimé, en 2003, à 19,3 milliards de dollars (G\$) (18,0 G\$ pour les coopératives et mutuelles et 1,3 G\$ pour les OBNL); si on exclut les coopératives de services financiers (7,7 G\$) et les mutuelles d'assurances (2,3 G\$), il était estimé à 9,3 G\$ (8,0 G\$ pour les coopératives et 1,3 G\$ pour les OBNL). L'ensemble des coopératives et des mutuelles employait 77 708 personnes en 2003 et

⁸ voir www.chantier.qc.ca

comptait 7 318 359 membres. L'actif total était de 103,9 G\$. Le nombre de coopératives et de mutuelles était de 2 774.(Lepage, 2005)⁹

Sur le terrain, les organisations et les intervenants se sont donné des points de repères pour savoir qui fait partie de l'économie sociale. À cette fin, ils font appel assez spontanément au statut juridique des organisations, à leurs valeurs (ex. solidarité) et à leurs principes et règles (ex. une personne, un vote). Tous sont d'accord pour dire que si les statuts juridiques facilitent le regroupement d'organisations devant relever des défis comparables, il n'assure pas pour autant une conformité des pratiques. En effet, les organisations de l'économie sociale qui ont des activités de production de biens et de services (activités économiques entendues dans un sens substantif), doivent s'inscrire concrètement dans la recherche de l'intérêt public (lorsqu'elles desservent des bénéficiaires qui ne sont pas membres de l'organisme) ou de l'intérêt collectif (lorsqu'elles regroupent les membres desservis dans la perspective du self help), ce qui ne va pas toujours de soi. De plus, elles sont supposées être autonomes par rapport à l'État et par rapport au secteur privé (d'où d'ailleurs l'expression tiers secteur qui serait différent à la fois de l'État et du secteur privé). C'est dire que le contrôle de l'organisation de l'économie sociale est supposé être assuré par le regroupement volontaire de personnes (d'où d'ailleurs l'expression d'organisation volontaire) et non par les bailleurs de fonds étatiques ou privés (Dreesen, 2001 : 11). Dans cette visée, le fonctionnement démocratique et l'autonomie de gestion sont tout aussi déterminantes voire plus que la non-lucrativité.

Les principes et les valeurs retenus par le Chantier de l'économie sociale relèvent d'un consensus des acteurs sociaux concernés sans doute plus explicite au Québec qu'ailleurs. De façon synthétique, l'économie sociale mise de l'avant est ainsi définie par

- la finalité de service aux membres ou à la collectivité,
- l'autonomie de gestion (ce qui exclut les associations et organisations contrôlées par l'État ou par une entité externe),

⁹ Le montant de 1,3 G\$ est une estimation fournie par le Chantier de l'économie sociale. Les autres données

-
- un processus de décision démocratique (ce qui exclut les organismes sans but lucratif mais dont les décisions ne sont pas prises selon un processus démocratique),
 - la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition du pouvoir et des résultats,
 - la participation, la prise en charge et la responsabilité individuelle et collective.

Dans sa grille d'évaluation, le *Guide d'analyse des entreprises d'économie sociale* (2003 : A 3) caractérise les biens et les services produits par l'économie sociale en insistant sur la dimension sociale de l'activité économique, soit

- l'utilité sociale des services et biens, notamment pour la collectivité concernée,
- la complémentarité des biens et des services produits avec ceux des secteurs publics et privés,
- l'arrimage des activités économiques au développement des collectivités locales,
- les impacts économiques et sociaux sur la communauté et le territoire.

Ces dimensions sociales de l'activité économique sont complétées par des dimensions concernant la façon de produire (ou les conditions de production), soit

- la démocratie organisationnelle,
- la propriété collective et sociale,
- la gestion participative,
- la primauté des personnes sur le capital,
- la création d'emplois durables,
- la formation des travailleuses et des travailleurs et développement de l'employabilité,
- le développement de l'exercice de la citoyenneté, des formes de solidarité et de la capacité d'agir individuelle et collective (empowerment),
- le développement durable.

Ces diverses façons de caractériser les réalités regroupées sous le terme d'économie sociale rejoignent celles qu'on retrouve ailleurs dans le monde, surtout lorsqu'il est explicitement question d'économie sociale (Dreesen, 2001 : 11-12; Making Waves, 2004; Conseil wallon de l'économie sociale, 1990; Monzon et Barea, 1991).

La définition de l'économie sociale par les acteurs sociaux est le résultat de compromis, y compris avec l'État, de sorte qu'elle n'est pas acceptée sans nuances et sans débats voire même opposition. Selon leurs intérêts (collectifs) et leur vision politique, les acteurs et mouvements sociaux ont tendance à l'élargir pour inclure leurs propres activités alors que d'autres cherchent plutôt à la rétrécir pour marquer leurs différences (Kearney, Aubry, Tremblay et Vaillancourt, 2004). Si l'on s'en tient au cas du Québec (pour fin d'illustration), le mouvement des femmes a proposé une définition large de l'économie sociale de manière à inclure l'action communautaire, soit des initiatives allant dans le sens de la réduction de la pauvreté, de la lutte contre l'exclusion et le chômage de même que les initiatives visant la conscientisation sociale et la construction de la solidarité (une définition donc qui ne se limite ni à la production de biens et de services, ni à la partie marchande de l'économie sociale) (David, 1997; Ninacs, 2000 : 144). À peu près à la même époque, le mouvement communautaire a demandé que l'action communautaire autonome soit clairement distinguée de l'économie sociale de manière à conserver les fonds que l'État consacrait à l'éducation populaire et au soutien à la revendication de droits sociaux (Québec, 2001). Plus fondamentalement, les intervenants en action communautaire craignaient d'être contraints à s'investir dans des activités à forte teneur entrepreneuriale et de contribuer ainsi à la marchandisation de la vie quotidienne (ce à quoi ils s'opposent). Cette prise de position en a surpris plusieurs d'autant plus que l'action communautaire autonome a contribué à la mise sur pied de nombreuses associations et entreprises relevant de l'économie sociale (ex. les garderies populaires et l'éducation populaire) (D'amours, 2002). De même, de nombreux intervenants canadiens partagent également ces craintes de commercialisation des organismes de charité (Zimmerman et Dart, 1998) et de dépendance de l'action bénévole par rapport à l'État (Hall, Greenberg et McKeown, 2001). En ce sens,

l'économie sociale pose aux acteurs sociaux une question politique concernant entre autres le rapport des initiatives de la société civile à l'État et au marché (Lévesque, 2003a).

Par ailleurs, la reconnaissance de l'économie sociale par l'État québécois et ses ministères à vocation économique a pu contribuer à privilégier une vision plus entrepreneuriale et marchande de l'économie sociale (Québec, 1997). Si à partir de 2005, selon le Chantier de l'économie sociale, il était prévu que le financement du gouvernement du Québec soit annuellement de 1,1 G\$ pour les **CPE**, 1,7 M\$ pour les ressourceries, 233 M\$ pour l'habitation communautaire, 48 M\$ pour l'aide domestique et 1,5 M\$ pour la périnatalité, il était sous-entendu que ces sommes devaient contribuer à dégager des résultats positifs. De même, les organismes de financement et de soutien de l'économie sociale (ex. les Centres locaux de développement et les **SADC**) se tournent plus spontanément vers la partie marchande de l'économie sociale que vers la partie non marchande. Si le Chantier de l'économie sociale a pu être influencé dans certains de ses documents plus récents par cette vision (Chantier, 2002; Guide, 2003), il n'en demeure pas moins que la définition proposée au départ se veut inclusive et donc relativement large (Chantier, 1995). Ces questionnements sur la définition de l'économie sociale (et même sur la pertinence du concept) vont en quelque sorte de soi en raison de la grande diversité des acteurs concernés, mais pour les chercheurs ils constituent aussi une question de recherche (donc de construction d'objet).

L'approche de l'économie sociale nous incite à distinguer assez explicitement les organisations productrices de biens et de services des organisations de revendication de droits sociaux : les premières se situent principalement sur le terrain de l'économie entendue concrètement comme production de biens et de services, les secondes évoluent principalement sur le terrain politique cherchant à influencer sur les instances du pouvoir à partir de la conscientisation et de la revendication voire le lobbying (Schmitter, 1992). Mais comme la sphère économique et la sphère politique ne sont pas imperméables surtout pour des organisations économiques reposant sur la mobilisation des personnes, il existe de nombreux cas hybrides. Ainsi, les organisations d'économie sociale en raison de leur

fonctionnement démocratique tendent à créer des espaces publics de proximité pour définir des intérêts collectifs voire un bien commun, ce qui constitue une activité politique touchant le vivre ensemble (Dacheux et Laville, 2004). De même, certains organismes de défense des droits sociaux qui se situent carrément sur le terrain politique, offrent en même temps des services à leurs membres (ce qui constitue une activité économique). C'est le cas notamment d'une association coopérative d'économie familiale (ACEF) qui revendique des droits pour les plus démunis, mais dont une part importante des activités consiste à conseiller les familles à revenus modestes pour préparer des budgets équilibrés ou encore pour déclarer une faillite avec le moins de conséquences négatives possibles pour la famille. Sur le terrain, la définition de l'économie sociale et surtout la reconnaissance de cette définition par l'État devient assez rapidement une question politique de sorte que les chercheurs se doivent d'analyser ces définitions s'ils veulent bien comprendre les enjeux que soulève l'économie sociale, enjeux variables selon les pays et les régions à l'intérieur de chacun des pays (Amin, 2001).

3. Diversité des approches théoriques

Comme Erwin Dreessen (2001 : 11) l'a constaté pour la recherche sur le secteur bénévole, il existe autant de définitions de l'économie sociale que d'objets de recherche et d'approches théoriques utilisées pour en rendre compte¹⁰. Les chercheurs se sont d'ailleurs donné des revues scientifiques et se sont regroupés dans des associations ou regroupements scientifiques en cohérence avec ces diverses définitions et approches¹¹. Dans cette visée, nous examinerons les approches qui utilisent explicitement les termes d'économie sociale et d'économie solidaire, bien qu'au Canada et au Québec le terme « nouvelle économie sociale » soit utilisée comme un synonyme d'économie solidaire. Nous terminerons en donnant un aperçu des concepts voisins également utilisés par les chercheurs, notamment au Canada.

Il est possible de remonter au XIXe siècle pour identifier le premier *Traité d'économie sociale* (Dunoyer, 1830; Desroche, 1983) et pour retrouver de nombreux auteurs qui utilisent alors le terme d'économie sociale : Frédéric Le Play¹² (1872), Charles Gide (1890), Léon Walras (1896), Max Weber, qui emploie le terme *Sozialökonomische Wissenschaft* à partir de 1904, et Émile Durkheim qui découvre le terme économie sociale à la suite de son séjour en Allemagne alors qu'il découvre l'école historique allemande (Swedberg, 1987). Un tel retour sur le passé montrerait toutefois que le terme économie

¹⁰ « No single definition of what constitutes the voluntary sector can be satisfactory because the appropriate definition depends on the purpose of the analysis or on one's objective in the development of data » (Dreessen, 2001 : 11).

¹¹ Relevons entre autres ARNOVA, le *CIRIEC International*¹¹ (entreprises d'économie sociale et entreprises publiques), *The International Society for Third Sector Research* (ISTR) (Johns Hopkins University), *les Rencontres internationales d'économie sociale*, EMES. Ils se sont également donné des revues comme, par exemple, *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative/Annals of Public and Cooperative Economics* (Oxford, Blackwell et Ciriec International), *Économie et solidarités* (Presses de l'Université du Québec et Ciriec-Canada), *Economic and Industrial Democracy* (Sage Publications), *Social Innovation* (San Francisco, Stanford University), *Review of Social Economy* (Routledge, New York), *Revue internationale d'économie sociale* (Paris), *Voluntas*, *International Journal of Voluntary and Non Profit Organization*, New York, Kluwer Academic/Plenum Publishers.

¹² . À l'exposition universelle de 1867 qui s'était tenu à Paris, Le Play avait organisé une exposition sur l'économie sociale regroupant des expériences et initiatives dites d'économie sociale (Desroche, 1983 :

sociale a été utilisé aussi bien pour désigner une nouvelle approche disciplinaire de l'économie (une approche alternative à l'économie politique et à la science économique dans ses formes dominantes) que pour regrouper des organisations économiques misant sur l'association de personnes (Lévesque et Mendell, 1999; Lévesque, Bourque et Forgues, 2001) . Cela dit, nous nous en tiendrons ici aux approches élaborées au cours des trois dernières décennies.

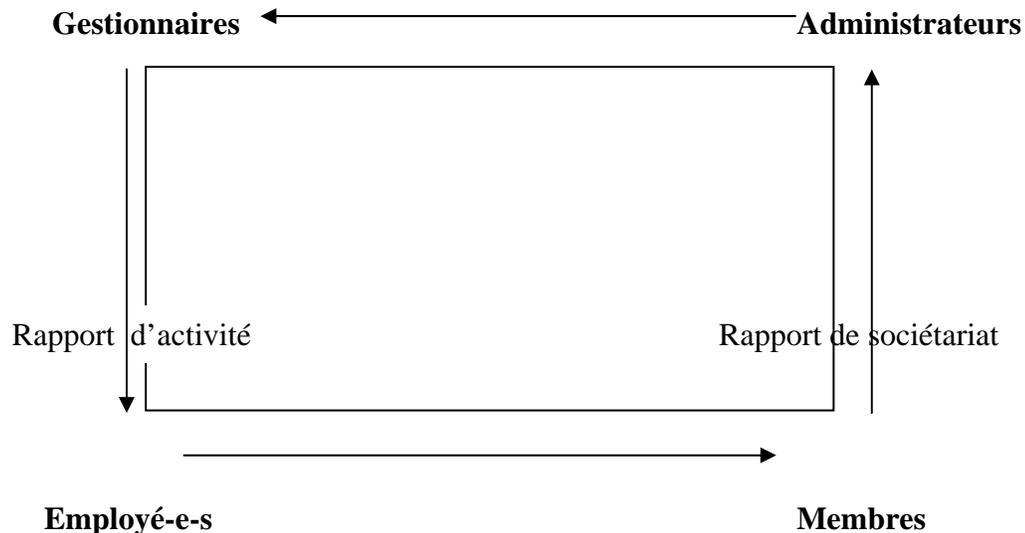
3.1 Des approches centrées sur les organisations

La résurgence du terme de l'économie sociale en Europe¹³ vers le milieu des années 1970 doit beaucoup à Henri Desroche et à Claude Vienney qui ont ainsi tenté de « théoriser » les caractéristiques communes des coopératives, des mutuelles et des associations, tout en s'inspirant d'une tradition plus que centenaire. Ces recherches se sont faites en étroite relation avec les milieux concernés, notamment dans le cadre du Collège coopératif. Les organisations d'économie sociale leur sont apparues plus complexes que les autres formes d'organisations et d'entreprises dans la mesure où elles combinent un groupement de personnes et une instance de production de biens (ou de services) réciproquement liés dans un double rapport d'activité et de sociétariat (Vienney,1994). La complexité en résultant est bien illustrée par le quadrilatère des acteurs d'Henri Desroche (1976 : 337) qui laisse voir la possibilité d'une démocratie quadripartite reposant sur l'internalisation d'acteurs (membres, employés, administrateurs et gestionnaires), de ressources et de résultats ailleurs externalisés.

71). Vers 1850, il avait créé la Société Internationale des Études Pratiques d'Économie sociale qui publiait le Bulletin de la Société d'Économie sociale.

¹³ En France, la première plateforme de l'économie sociale a été élaborée en 1977 par Henri Desroche au Colloque du Comité national de Liaison des Activités Mutualistes, Coopératives et Associatives (CNLAMCA). En novembre 1978, un pré-colloque qui s'est tenu à Bruxelles sur l'économie sociale, en faisait un débat européen (Desroche, 1983 : 198).

Tableau 2 - Le quadrilatère des acteurs de l'entreprise d'économie sociale



Source : Desroche, 1983

Pour que cette complexité puisse se maintenir en dépit du grand potentiel de conflits qu'elle suppose, il devient nécessaire voire indispensable d'avoir un statut juridique approprié pour en assurer la régulation à travers des règles spécifiques. Les statuts juridiques les plus fréquemment utilisés donnent lieu à une première façon de définir l'économie sociale (définition par les statuts juridiques : tableau 2). Cette première définition a l'avantage d'identifier rapidement les organisations qui doivent relever des défis comparables. En revanche, elle ne nous assure pas que les pratiques soient conformes à ces règles. De plus, il est possible que certaines organisations expérimentent une complexité comparable sans avoir l'un ou l'autre des trois statuts juridiques identifiés. C'est pourquoi Henri Desroche ajoutait l'idée de « composantes incertaines » que pouvaient représenter des entreprises communautaires, des entreprises syndicales, des entreprises communales et des entreprises publiques contrôlées par une instance démocratique (Desroche, 1983 : 205).

Une deuxième définition proposée par Claude Vienney fait un pas de plus en proposant une définition systémique qui caractérise l'économie sociale par des acteurs (acteurs relativement dominés dont les modes de vie ou les activités sont perturbés), par des

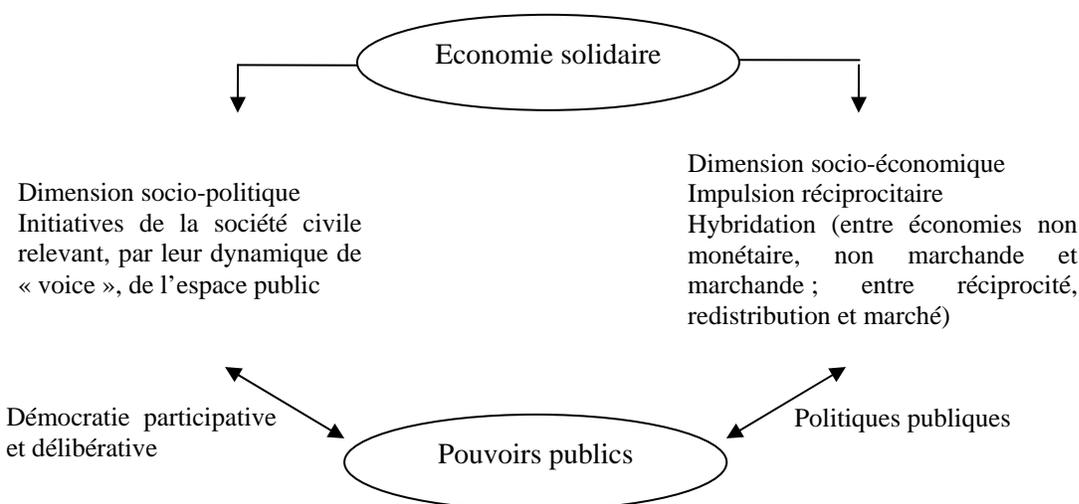
activités (activités socialement nécessaires mais non ou mal satisfaites par l'État ou le marché) et par des règles spécifiques, au nombre d'au moins quatre concernant 1) les rapports entre les membres (fonctionnement démocratique), 2) les rapports membres-entreprise (détermination de l'activité par les membres), 3) les rapports entreprise-membres (distribution des surplus ou affectation des résultats), 4) l'entreprise ou l'instance de production de biens ou de services comme telle (propriété durablement collective) (Lévesque et Ninacs, 1997). Dans cette visée, l'économie sociale ne saurait être confondue ni avec l'économie informelle, ni avec l'économie domestique (Lévesque et alii, 1989 : 9-52).

3.2 La perspective de l'économie solidaire

Les définitions historiques ont donc été questionnées par une nouvelle génération de chercheurs, qui, à partir du début des années 1990, fourniront plusieurs autres définitions visant entre autres à mieux rendre compte non seulement de la nouvelle génération d'associations mais aussi de leur contexte d'émergence (Laville, 1992; Evers, 1995; Pestoff, 1995 et 1998; Favreau et Lévesque, 1996; Lévesque, Malo et Girard, 2001; Lévesque et Mendell, 1999). La principale originalité de ces recherches est de dépasser la dimension opérationnelle pour adopter une approche reliant le micro (l'entreprise ou l'organisation) et le macro (l'État et le contexte institutionnels); d'autre part, elles redéfinissent les dimensions économiques et politiques de l'économie sociale. Ainsi, elles mettent en lumière le fait que la nouvelle dynamique décrite plus haut émerge dans un contexte de crise de la régulation keynésienne (État-Marché), puis de reconfiguration de l'État-providence et de restructuration de l'économie où la société civile s'impose comme un pôle complémentaire à l'État et au marché (Evers et Laville, 2004; Lévesque, Bourque et Forgues, 2001)¹⁴. Dans cette visée, la nouvelle économie sociale ou l'économie solidaire se définit non seulement comme une activité économique ayant une visée sociale, mais aussi à partir d'une conception élargie de l'économie et du politique (Dacheux et Laville, 2004). L'économie sociale, en se définissant par un ensemble d'organisations, avait laissé ouverte la question plus large de son inscription dans l'économie et dans les démocraties

contemporaines. Une interrogation sur ces deux plans a donné naissance à la perspective de l'économie solidaire qui renoue avec l'origine de l'associationnisme, en rendant compte d'une multitude d'initiatives qui se sont manifestées depuis deux décennies. Il s'agit donc d'une approche qui, plutôt que de considérer les initiatives comme des organisations ou des entreprises collectives, les définit par leur bi-dimensionalité à la fois socio-économique et socio-politique comme le montre le tableau 3.

Tableau 3 - Les deux dimensions de l'économie solidaire



Un apport majeur de l'approche de l'économie solidaire tient en effet à la dimension socio-politique. Au dix-neuvième siècle, l'extension du marché a entraîné des réactions de la part de la société, parmi lesquelles la constitution d'associations, puis la construction d'un État social protecteur. C'est ce processus historique que Salamon (Salamon, 1987, 1990) a rappelé en soulignant que les associations étaient effectivement « la première ligne de défense » (Lewis, 1997) élaborée par la société mais que leurs faiblesses (insuffisance, particularisme, paternalisme, amateurisme) avaient ensuite obligé à une coopération avec l'État. Cette explication fonctionnaliste n'épuise pas encore le sujet comme l'ont reconnu Salamon et Anheier (1996, 1997) eux-mêmes quand, à la suite de la première recherche Johns Hopkins, ils se sont orientés vers « une approche en termes d'origines sociales »

¹⁴ Voir plus largement les recherches du CRISES et du CRIDA.

destinée à mieux comprendre les situations nationales à travers une analyse de leur genèse historique. Les relations entre ces initiatives et les pouvoirs publics sont alors déterminantes parce qu'elles touchent aux deux problématiques du politique : la première qui met l'accent sur le potentiel d'action des membres de la communauté politique dans son ensemble et la seconde qui est plus centrée sur l'exercice du pouvoir (Maheu, 1991). L'ensemble des interactions entre pouvoirs publics et initiatives de la société civile se traduit par des effets mutuels dont l'intensité et les modalités varient considérablement dans le temps. D'un côté, les initiatives entrepreneuriales d'acteurs sociaux diversifiés, par leur existence, participent à l'évolution des formes de la régulation publique. D'un autre côté, les règles édictées par les pouvoirs publics influent sur les trajectoires des initiatives. Isoler des organisations sans saisir leurs rapports avec la sphère publique, c'est donc s'interdire de saisir leur passé comme leur devenir (Laville et al., 2005).

Sur le plan socio-économique, l'approche de l'économie solidaire prend appui sur les travaux montrant que l'économie ne se réduit pas au marché mais inclut les principes de redistribution et réciprocité. Au lieu de considérer l'économie d'un point de vue formel comme le font généralement les économistes néo-classiques (calcul rationnel dans des situations de ressources rares et de besoins illimités), l'approche de l'économie solidaire s'inspire de Karl Polanyi (1944) pour la définir d'un point de vue substantif mettant ainsi en lumière les trois principes économiques que sont le marché, la redistribution réalisée principalement par l'État, la réciprocité et le don qui s'exercent dans la société civile sur une base volontaire (Mendell et Salée, 1990). Ce cadre analytique sert de référence pour divers auteurs (Eme, 1991 ; Evers, 1990 ; Laville 1994, 1992 ; Kramer, 1993 ; Pestoff, 1998, 1997, 1992) et a été pris comme référence dans des travaux du service de développement territorial du programme *Local economic and employment development* (LEED) de l'Organisation pour la coopération économique et le développement (OCDE, 1996).

A partir de ces trois principes de base, les combinaisons sont historiquement variables et l'économie contemporaine peut être décomposée en trois pôles (Polanyi, 1944).

L'économie marchande correspond à l'économie dans laquelle la distribution des biens et services est confiée prioritairement au marché. L'économie non marchande correspond à l'économie dans laquelle la distribution des biens et services est confiée prioritairement à la redistribution organisée sous la tutelle de l'État social. L'économie non monétaire correspond à l'économie dans laquelle la distribution des biens et services est confiée prioritairement à la réciprocité. L'approche de l'économie solidaire met l'accent sur l'hybridation entre les trois pôles de l'économie. Selon cette perspective, c'est en combinant les ressources émanant de ces trois pôles en fonction des logiques de projet que les structures d'économie sociale sont en mesure de se prémunir contre les phénomènes de banalisation ou de marginalisation.

Encore convient-il d'expliquer quels peuvent être les ressorts de l'hybridation, ce qui implique de relier la dimension économique à la dimension politique ce à quoi s'est attaché l'approche de l'économie solidaire. Selon celle-ci, ces activités économiques émergent à partir d'une impulsion réciprocaire (implication bénévole) et une reconnaissance des diverses parties prenantes (stakeholders) où les activités (biens ou services) les définissent conjointement, notamment dans le cas des services de proximité; se créent ainsi des espaces publics de proximité qui permettent de développer des modalités nouvelles de vivre ensemble et renforcent la cohésion sociale (Eme et Laville, 1988, 1994, 1998-1999; Eme, 1991; Laville, Nyssens, 2000; Floris, 2004, Laville, 2004). Cette démarche renvoie à un fort investissement dans une démocratie qui se doit d'être non seulement représentative, mais aussi participative et délibérative (Lévesque, 2003; Fung et Wright, 2003).

Les chercheurs de ce courant définissent ainsi l'économie solidaire comme 1) économie plurielle en raison de la pluralité des principes et ressources mobilisées (Roustang, Laville, Eme, Mothé et Perret, 1997), 2) composante d'une *mixed economy of social welfare* pour signifier qu'elle occupe un espace intermédiaire entre l'entreprise privée, l'État et le domestique, mettant ainsi en lumière aussi bien ses dimensions socio-économique que socio-politique (Evers et Laville, 2004 : 15), 3) un tiers secteur qui, bien que distinct de

l'État, des entreprises privées et de l'informel domestique, n'en déborde pas moins sur chacun d'entre eux en raison de frontières poreuses (Pestoff, 1998).

Finalement, les deux significations données au tiers secteur, celle en terme de non-profit organizations (NPO) et celle en terme d'économie sociale, renvoient à deux approches théoriques passablement différentes et sans doute à des expériences également différentes. L'approche en termes de NPO fait de la non-lucrativité le facteur déterminant d'organisations bénévoles qui satisferaient plus facilement les objectifs relevant de l'intérêt général ou de l'intérêt collectif alors que celles de l'économie sociale considère que le fonctionnement démocratique et la participation des parties prenantes permettent d'atteindre des objectifs relevant de l'intérêt général ou de l'intérêt collectif, même si une partie ou la totalité des activités de ces organisations sont de nature marchande. Les analyses plus récentes de l'économie solidaire ont tendance à questionner l'idée d'un secteur aux frontières rigides, au nom d'une conception élargie de l'économie comme économie plurielle et du politique comme espace public. Pour cette raison et d'autres, ils remettent aussi en question la proposition de Salamon et de Anheier (1998) de faire du tiers secteur un secteur de la société civile, le considérant plutôt comme espace intermédiaire (Evers, 1995 et 1998 ; Evers et Laville, 2004 : 21). En somme, l'économie solidaire participerait à la constitution d'un « nouveau régime de gouvernance de l'intérêt général » où seraient mobilisés de façon inédite l'État et ses agences, le marché à travers les entreprises et la société civile, à travers entre autres les associations volontaires (Lévesque, 2003; Enjolras, 2004).

3.3 Des concepts voisins pour une réalité contrastée

À la différence du Québec, le concept d'économie sociale est très peu utilisé au Canada (Quarter, 1992), mais d'autres concepts voisins permettent d'identifier une réalité comparable. Parmi ces concepts, celui de développement économique communautaire (DÉC) est le plus répandu, depuis au moins le milieu des années 1980 (Compens, 1998; Fontan et Shragge, 1997; Broadhead, 1994; Hudson et Galaway, 1994; Boothroyd et Craig,

1993; Favreau et Ninacs, 1994; Ross and McRobie, 1989). Il est souvent défini comme « un processus par lequel les communautés initient et génèrent leurs propres solutions à leurs problèmes économiques pour construire à long terme leur capacité communautaire et favoriser l'intégration de l'économie, du social et des objectifs environnementaux » (d'après Ross et McRobie, 1989). Le DÉC met en lumière l'importance d'une gouvernance capable de mobiliser les diverses composantes de la société civile et des autres parties prenantes que sont les entreprises et les pouvoirs publics de manière à définir un périmètre de solidarité (Fontan, Klein et Lévesque, 2003). Selon certains chercheurs, la place qu'y occupe la participation de la communauté est stratégique non seulement pour le succès de l'approche mais aussi pour son appartenance à l'économie sociale (Morin, Latendresse et Parezzelli, 1994). Le DÉC questionne les approches mainstream du développement, notamment la séparation entre l'économique et le social. A cet égard, des définitions constituent une référence conceptuelle : celle forgée par l'OCDE (1999) et le réseau EMES (Borzaga et Defourny, 2001), celle avancée par le gouvernement britannique en 2002 (Ecotec, 2003)

Une autre notion relativement proche de l'économie sociale est celle d'entreprise sociale (*social enterprise*) qui est de plus en plus utilisée aux Etats-Unis, en Angleterre et en Europe (Bornstein, 2004; Eunson, 2003; Emerson, 2001; Brady, 2003; Harding, 2004; Defourny, 1999; Dees, 1998). L'entreprise sociale est dotée d'un objectif social visant soit le développement de la communauté, soit la satisfaction de besoins sociaux. Deux orientations semblent prévaloir : pour l'une, qui semble prédominer en Europe, le concept permet de reconnaître la dimension sociale d'entreprises qui témoignent de l'évolution d'un ensemble qui est de plus en plus souvent désigné comme économie sociale et solidaire; pour l'autre, qui s'est imposée aux Etats-Unis (Baldelt, 1997; Dees, 1998), la notion permet de rendre compte d'organisations sans but lucratif (NPO) ayant de plus en plus des activités commerciales ou une comportement entrepreneurial. D'autres recherches qui sont orientées vers le profil de l'entrepreneur social, un être hybride à la fois entrepreneur et militant social, mettent en lumière les difficultés particulières qu'affrontent ces entrepreneurs sociaux, notamment l'accès au financement, le faible ancrage dans le milieu des affaires, etc. (Lévesque, 2002; Badelt, 1997; Thake et Zadek, 1995).

L'accent mis sur l'entreprise sociale (et par suite sur l'entrepreneur social) ouvre un débat sur la transformation des associations, un débat qui soulève des questions importantes qui ne sont pas toujours bien circonscrites. En effet, les études portent principalement sur les activités de ces entreprises et sur leur financement, mais elles questionnent très peu leur capacité d'autonomie par rapport au marché ou par rapport au financement de l'État. Pour les NPO, le concept représente une sorte de dilemme dans la mesure où le terme entreprise est connoté à l'activité marchande. Pour l'économie sociale, le concept soulève moins de questions sur les activités marchandes que sur l'autonomie, le rapport à la communauté et le fonctionnement démocratique. De plus, cette notion oriente la recherche comme l'intervention sur le niveau micro, occultant le fait que l'entreprise sociale puisse contribuer au re-façonnage de l'État social ou encore à la reconversion économique des territoires.

Enfin, la notion d'innovation sociale est de plus en plus associée à celle d'entreprise sociale et d'économie sociale. Les organisations et les entreprises relevant de l'économie sociale seraient plus porteuses que les autres d'innovations sociales pour la bonne raison qu'elles émergent généralement pour satisfaire des besoins et des aspirations non satisfaits ou mal satisfaits par le marché ou l'État (Lévesque, 2002a ; White, 1982 ; Zimmermann, 1999). Leur ancrage dans la communauté et leur proximité avec certaines catégories sociales leur permettent d'identifier plus rapidement que les autres des besoins et des opportunités (Fontan, 1998). De même, leur structure qui encourage la participation des diverses parties prenantes, favorise la circulation de l'information et par suite l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux projets. Cela dit, il semble bien que les associations et les entreprises relevant de l'économie sociale n'ont souvent pas l'impression d'innover tellement elles le font spontanément. D'où l'intérêt d'identifier ces innovations, de les décrire et d'étudier leurs conditions d'émergence et de diffusion. À cette fin, l'innovation sociale peut être définie comme « toute nouvelle approche, pratique ou intervention, ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social » et qui a « trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés » (Bouchard, 1999; CST, 2001, 2001a, 2000, 2000a). En somme, une innovation sociale est

sans doute une expérimentation sociale et socio-économique, mais une expérimentation qui a réussi et qui est généralisable (Chambon, David, Devereux, 1982). Par conséquent, si l'innovation sociale doit faire la preuve de son utilité sociale, cette validation peut passer sans doute par le marché, mais aussi par son institutionnalisation, à travers les services publics et l'économie sociale.

Dans cette visée, les innovations sociales se présentent non seulement comme innovations organisationnelles, ce qui est assez courant, mais aussi comme innovations institutionnelles, ce qui est moins fréquent, soit de nouveaux arrangements institutionnels, de nouvelles règles pour la régulation sociale et socio-économique ou de nouvelles modalités de résolutions des problèmes sociaux et socio-économiques. Ainsi, bien qu'encore modestes, les politiques publiques en faveur de l'économie sociale adoptées récemment en Europe, au Canada et au Québec sont des innovations institutionnelles qui créent des conditions favorables à son développement. Elles sont le résultat d'un processus de négociation entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les gouvernements respectifs, un passage de l'action collective à l'action publique (Laville et al., 2005). La transversalité et l'intersectorialité de l'économie sociale demandent des politiques publiques horizontales qui exigent un dépassement de l'approche en silos de la plupart des ministères. De nouvelles instances politiques comme les tables intersectorielles entre autres sont des lieux de discussion et débats inédits; elles représentent un des éléments d'un nouveau contexte institutionnel où les politiques publiques sont le résultat d'une co-production de la part des parties prenantes. Enfin, il faut aussi ajouter que les innovations sociales sont présentes non seulement dans le domaine social mais aussi dans le domaine économique, non seulement dans les associations et les entreprises relevant de l'économie sociale mais aussi dans le secteur privé et dans le secteur public.

Conclusion

Notre contribution met en évidence la très grande diversité à la fois des expérimentations dans le domaine de l'économie sociale et des approches théoriques qui tentent d'en rendre compte. Cette diversité s'observe à travers une variété de pratiques dans divers pays ainsi que dans diverses régions comme l'illustre bien le cas du Québec et de son influence sur le reste du Canada. Ces initiatives socio-économiques, quelles que soient les appellations (économie sociale, économie solidaire, troisième secteur, troisième système), sont parties prenantes d'une nouvelle économie politique qui reconnaît l'importance du social dans l'économique, qui rend visible et légitime des initiatives de la société civile et qui, plus récemment, reflète la demande des citoyens pour une économie plus responsable. Dans cette visée, l'économie sociale est de plus en plus reconnue non seulement pour elle-même (satisfaction de besoins non satisfaits) mais aussi pour son potentiel de transformation de nos sociétés et de nos économies, notamment sa capacité de matérialiser dès maintenant des aspirations pour une autre forme de développement voire de mondialisation.

Plus spécifiquement, l'économie sociale représente potentiellement un lieu d'innovation sociale déterminant aussi bien pour le développement social que pour le développement économique, notamment à travers le développement local. Cependant, du point de vue de la recherche sur l'économie sociale, les questions sont nombreuses puisque ce potentiel n'est pas toujours atteint et ne saurait l'être sans des conditions de plus en plus connues et qui supposent la contribution de l'État et même du marché. Certaines recherches portent plutôt sur les entreprises et les organisations comme telles (point de vue micro) de telle sorte qu'elles posent comme questions principales celles concernant la conformité des pratiques au regard des valeurs et principes mis de l'avant. D'autres recherches s'intéressent plutôt à la place de l'économie sociale dans la société et au rôle que lui attribue l'État (point de vue macro). Par ailleurs, les recherches qui réussissent à faire le lien de manière convaincante entre ces deux niveaux d'analyse, sont peu nombreuses. Il nous semble que les questions les plus stratégiques se situent à l'interface de ces deux types d'approche. Notre contribution n'échappe pas à cette difficulté bien que l'attention ait porté principalement

sur l'examen du contexte institutionnel, du rapport à l'État et à la société civile et de la place respective de l'État et du marché.

La diversité et la multiplicité des initiatives et des contextes institutionnels dans lesquels elles se retrouvent, nécessitent de nouvelles méthodologies d'évaluation et de nouveaux indicateurs pour rendre compte aussi bien de la rentabilité économique que de la rentabilité sociale, de la qualité des services offerts que des conditions de travail, de la contribution au capital social que du renforcement de la démocratie dans les organisations et les collectivités locales dans lesquelles l'économie sociale est présente. Cette grande diversité et multiplicité suggèrent la forte pertinence d'analyses comparatives non seulement entre secteurs d'activité mais aussi entre pays et régions. Par ailleurs, l'état des recherches semble aussi révéler que le contexte institutionnel, le dynamisme des mouvements sociaux et la capacité de ces derniers à nouer des alliances à leurs avantages sont des facteurs déterminants quant au poids et au dynamismes de l'économie sociale dans une société donnée. Nous pouvons faire l'hypothèse que la portée macro-sociologique et macro-économique de l'économie sociale réside principalement dans sa capacité à questionner à la fois le marché et l'État du point de vue aussi bien de l'efficacité et de la qualité des services que de la démocratisation des services collectifs et de la production. Comme le stipule l'approche de l'économie solidaire, l'espace politique occupé par la nouvelle économie sociale révèle bien l'importance croissante des initiatives de la société civile dans le domaine de l'économie, ce qui nous oblige à dépasser une vision bi-polaire centrée exclusivement sur le marché ou sur l'État. Enfin, on ne saurait négliger l'impact de la recherche, notamment celle réalisée en partenariat pour son institutionnalisation et sa reconnaissance par les pouvoirs publics. Dans bien des cas, il s'agit de co-production de politiques publiques impliquant à la fois les chercheurs, les acteurs et les administrations publiques.

Dans le cadre du processus d'institutionnalisation de l'économie sociale, la question de la définition ou des contours de l'économie sociale est une question politique qui demeure encore ouverte bien que la tendance soit à la fermeture. Dans la mesure où les chercheurs étudient l'économie sociale en partenariat avec les acteurs de l'économie sociale, ils en

tirent de nombreux avantages puisqu'ils peuvent ainsi avoir directement accès non seulement à des terrains mais aussi à des connaissances dites tacites, sans oublier la participation active des partenaires dans la codification de ces connaissances. Cependant, le partenariat ne doit pas entraîner les chercheurs à renoncer pour autant à la recherche plus fondamentale, une composante incontournable de leur métier principal, celle dont les questions sont fournies principalement par des intérêts de recherche, celle qui tentent de répondre à des questions dont les retombées ne sont pas immédiates. Plus explicitement, nous dirions que les recherches en partenariat exigent de faire le lien entre recherches fondamentales et recherches appliquées, entre le court terme (celui de l'urgence) et le long terme (celui des aspirations). Dans cette visée, les recherches en partenariat ne peuvent être pleinement satisfaisantes pour toutes les parties prenantes que si elles réussissent sans doute à répondre aux questions les plus concrètes et immédiates, mais aussi à faire avancer la connaissance sur la société et l'économie, à sortir des sentiers battus pour laisser entrevoir les perspectives d'avenir.

Bibliographie

- AMIN, Ash, Angus CAMERON et Ray HUDSON (2002), *Placing the Social Economy*, London, Routledge, 147 p.
- ANHEIER, Helmut. K. and Jeremy KENDALL (2001), « The nonprofit and the informal Sector », dans ANHEIER, Helmut. K. et Jeremy KENDALL (dir.), *Third Sector policy at the Crossroads. An International Nonprofit Analysis*, London and New York, Routledge, p. 228-250.
- AYDALOT, Philippe (1986), *Milieus innovateurs en Europe*, Paris, GREMI, 361 p.
- AZNAR, Guy, Alain CAILLÉ, Jean-Louis LAVILLE, Jacques ROBIN et Roger SUE (1997), *Vers une économie plurielle*, Paris : Syros, Alternatives économiques.
- BALDELT, Christoph (1997), « Entrepreneurship theories of the non-profit sector », *Voluntas*, 9 (2), p. 162-178.
- BANTING, Keith G. (dir.) (2000), *The Nonprofit Sector in Canada. Role and Relationship*, Montreal et Kingston, School of Policy Studies, McGill-Queen's University Press, 266 p.
- BARTHÉLÉMY, Martine (1994), *Les associations dans la société française : un état des lieux*, Centre d'étude de la vie politique française, Paris, Fondation nationale des sciences politiques, CNRS.
- BAUMOL, William J. (juin 1987), « Microeconomics of Unbalanced Growth : the Anatomy of the Urban Crisis », *American Economic Review*.
- BÉLANGER, Paul R., Michel GRANT et Benoît LÉVESQUE (1994), *La modernisation sociale des entreprises*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 318 p.
- BENKO, Georges et Alain LIPIETZ (2000), *La richesse des régions : la nouvelle géographie socio-économique*, Paris, Presses universitaires de France, 564 p.
- BENKO, Georges et Alain LIPIETZ (dir.), (1992), *Les Régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, Presses universitaires de France, 424 p.
- BERNARD, Carlson W. (1992), *Innovation as a Social Process*, Cambridge University Press – Studies in Economic History and Policy : U.S. in the 210 th Century, 399 p.
- BOOTHROYD, David et Davis H. CRAIG (1993), « Community Economic Development : Three Approaches », dans *Journal of Planning Education and Research* , 12, p. 230-240.
- BORNSTEIN, David (2004), *How to Change the World : Social Entrepreneurs and the Power of New Ideas*, New York, Oxford University Press, 320 p.
- BORZAGA, Carlo (1998), *The Economics of the Third Sector In Europe : The Italian Experience*, Department of Economics, University of Trento, Trento.

- BORZAGA, Carlo et Jacques DEFOURNY (2001), *The emergence of social enterprise*, London, Routledge.
- BORZAGA, Carlo et Luigi MITTONE (1997), «The Multistakeholders versus the Nonprofit Organization», Università degli Studi di Trento, draft paper n° 7.
- BORZAGA, Carlo et Alceste SANTUARI (dir.), (1998), *Social Enterprises and New Employment in Europe*, Trentino, in co-operation with European Commission-DGV, CGM-Consortio nazionale della cooperazione sociale.
- BOUCHARD, Camil (1999), en collaboration avec le groupe de travail sur l'innovation sociale,
« Recherche en sciences humaines et sociales et innovations sociales. Contribution à une politique de l'immatériel, Québec, Conseil québécois de la recherche sociale », 36 p.
- BOUCHARD, Marie (2001), « Le logement coopératif au Québec : entre continuité et innovation. », *Cahiers de l'ARUC-ÉS*, no R-01-2001, 34 p.
- BOUCHARD, Marie, Gilles L. BOURQUE, Benoît LÉVESQUE avec la collaboration d'Élise DESJARDINS (2000), « L'évaluation de l'économie sociale dans la perspective des nouvelles formes de régulation socio-économique de l'intérêt général », *Cahiers du CRISES*, no 0013, 25 p.
- BOUCHER, Jacques et Louis FAVREAU (2001), « Développement local, organisation communautaire et économie sociale. Une recension des écrits », Montréal, *Cahiers du CRISES*, no 0109, 83 p.
- BOURDIEU, Pierre, CHAMBOREDON et Jean-Claude PASSERON (1968), *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 431 p.
- BOYER, Robert et J. Rogers HOLLINGSWORTH (dir.) (1997), *Contemporary Capitalism, the embeddedness of Institutions*, Cambridge, Cambridge University Press, 493 p.
- BOYER, Robert (1992), « Les alternatives au fordisme. Des années 1980 au XXI^e siècle » dans BENKO, Georges et Alain LIPIETZ (dir.), *Les Régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF, p. 189-226.
- BRADY, Claire (2003), « Social Enterprise Development and the Social Economy in Scotland », A report compiled by the Bridge to the Social Economy Project (July).
- BRODHEAD, P. Dal (1994), « Community Economic Development Practice in Canada », dans GALAWAY, Burt et Joe HUDSON (dir.), *Community Economic Development : Perspectives on Research and Policy*, Toronto, Thompson Educational, p. 2-12.
- BROWN, Leslie (1997), « Organizations for the 21st Century? « Co-operatives and New Forms of Organization », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 22 no 1, p. 65-93.
- BROWN, Leslie (2002), « Credit Unions and Community : Three Case Studies from the Social Economy », dans *Économie et solidarités, Revue du CIRIEC-Canada*, vol. 33 no 1, p.93-111.
- BROWN, Lester R. (1970), *Seeds of Change*, New York, Praeger Publishers, 205 p.

-
- BRUNELLE, Dorval et Benoît LÉVESQUE (2004), « Libre-échange et modèles québécois de développement », in Dorval Brunelle et Christian Deblock (dir.), *L'ALENA. Le libre échange par défaut*, Montréal, Fides, pp. 51-78.
- CALLON, Michel (1989), *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris : Éditions La Découverte, 214 p.
- CALLON, Michel et John LAW (1989), « La proto-histoire d'un laboratoire ou le difficile mariage de la science et de la technologie », dans CALLON, Michel et John LAW (dir), *Innovation et ressources locales*, Paris, PUF, 237 p.
- CAMERON, Silver Donald (2002), « The Bay of Fundy Marine Resource Centre », *Community Stories*, CEDTAP, 2 p.
- CARRIER, Mario et Serge CÔTÉ (dir.) (2000), *Gouvernance et territoires ruraux : éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 343 p.
- CASTEL, Robert (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 488 p.
- CASTELLS, Manuel (2000), *End of Millenium. Volume III : the Information Age : Economy, Society and Culture*, Oxford, Blackwell Publisher, 448 p.
- CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHES ET D'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPÉRATIVE-CIRIEC (1999), « Tiers système : une définition européenne », in *Les entreprises et organisations du troisième système. Un enjeu stratégique pour l'emploi*, Action pilote « troisième système et emploi » de la Commission Européenne, Bruxelles, CIRIEC.
- CHALAND, Nicole et Rupert DOWNING (2003), « Profile of Community Economic Development in Canada. Results of a Survey of Community Economic Development Across Canada ». CCEDNET, (October), 66 p.
- CHAMBON, Jean-Louis, Alix DAVID et Jean-Marie DEVEREY (1982), *Les innovations sociales*, Paris, PUF (collection Que sais-je? No 2014), 127 p.
- CHANIAL, Philippe (2001), *Justice, don et association*, Paris, La Découverte/MAUSS, 380 p.
- CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (1996), *Osons la solidarité*. Rapport du groupe de travail sur l'économie sociale. Sommet sur l'économie et l'emploi, Québec (www.chantier.qc.ca).
- CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (2001), *De nouveau, nous osons*. Document de positionnement stratégique, Montréal (www.chantier.qc.ca).
- CHOUINARD, Omer et Brett FAIRBAIN (2002), « L'économie sociale au Canada hors Québec : la tradition coopérative et le développement économique communautaire », *Économie et solidarités, Revue du CIRIEC-Canada*, vol. 33 no 1, p. 51-56.
- COLIN, Bruno, Laurent GARDIN et Jean-Louis LAVILLE (1995), *Économie des services de proximité*, Paris, CRIDA-LSCI, Plan Construction et Architecture, Union nationale des fédérations d'organismes HLM et avec le concours de la Caisse des Dépôts et Consignations.

- COMEAU, Yvan et François AUBRY (2003), « Les rapports de travail et la participation des employés », dans VAILLANCOURT, Yves, François AUBRY et Christian JETTÉ (dir.), *L'économie sociale dans les services à domicile*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 201 à 233.
- COMEAU, Yvan, FAVREAU, Louis, LÉVESQUE, Benoît et Marguerite MENDELL (2001), *Emploi, économie sociale, développement local : les nouvelles filières*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 302 p.
- COMMISSION EUROPEENNE (1995), *Les initiatives locales de développement et d'emploi*, Bruxelles, Mars.
- COMMISSION EUROPEENNE (1996), *Le premier rapport sur les initiatives locales de développement et d'emploi. Des leçons pour les pactes territoriaux et locaux pour l'emploi*, Document de travail des services de la Commission, Novembre.
- COMPFENS, Hubert (Ed.), (1998), *Communities Development Across World : Praticce, Theory, Research, Training*, Toronto, University of Toronto Press.
- CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (2000), *Innovation sociale et innovation technologique. L'apport de la recherche en sciences sociales et humaines. Avis*, Québec, Gouvernement du Québec, 54 p. + annexes
- CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (2001), *Pour des régions innovantes. Rapport de conjoncture 2001*, Québec, 262 p.
- CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (2001a), *Innovation et développement durable : l'économie de demain*, Québec, Gouvernement du Québec, 116 p. (voir www.csat.gouv.qc.ca)
- CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA (1990), « La relance locale La relance locale. Pour une approche communautaire du développement économique », Un rapport de synthèse du Conseil économique du Canada, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services Canada.
- CONSEIL WALLON DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (1990), « Rapport à l'exécutif régional sur le secteur de l'économie sociale », Namur (Belgique).
- COOKE, Philip, Patries BOEKHOLT et Franz TÖDTLING (2000), *The Governance of Innovation in Europe: Regional Perspectives on Global Competitiveness*, London, Pinter, 178 p.
- CÔTÉ, Daniel (dir.) (2001), *Les holdings coopératifs : évolution ou transformation définitive*, Bruxelles, De Boeck Université, 413 p.
- CÔTÉ, Daniel et Benoît LÉVESQUE (2000), « L'impact socioéconomique des caisses dans le Montréal métropolitain », *Cahiers du Centre d'études en gestion des coopératives*, no 2000-02, 31 p.
- D'AMOURS, Martine (2002), « Économie sociale au Québec. Vers un clivage entre entreprise collective et action communautaire », *Revue internationale de l'économie sociale*, Paris, no 284, p. 31-44.

-
- DACHEUX, Éric et Jean-Louis LAVILLE (2004), « Penser les interactions entre le politique et l'économique », *Économie solidaire et démocratie*, dans *HERMÈS*, no 36 (Éd. CNRS), p.9-17.
- DAVID, Françoise (1997), *Le mouvement des Femmes et l'économie sociale : où en sommes-nous ?*, Montréal, Fédération des femmes du Québec (octobre), 6 pages.
- DEES, J. Gregory (1998), « The Meaning of "Social Entrepreneurship" », Graduate School of Business, Stanford University (October), 6 p.
- DEES, J. Gregory (1998), « Enterprising nonprofits », *Harvard Business Review*, 76 (1), p. 55-68.
- DEFOURNY, Jacques (1999), *The Emergence of Social Enterprises in Europe*, EMES European Networks, Brussels.
- DEFOURNY, Jacques (2004), *L'entreprise sociale: un concept en émergence*, Ronéo, Centre d'économie sociale, Liège.
- DEFOURNY, Jacques et José Luis MONZON CAMPOS (dir.), (1992), *Économie sociale : entre économie capitaliste et économie publique/The Third Sector Cooperative, Mutual and Nonprofit Organizations*, Bruxelles, De Boeck-Université/CIRIEC, 459 p.
- DEFOURNY, Jacques et Patrick DEVELTERE, Patrick et Bénédicte FONTENEAU (dir.), (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck-Université/CIRIEC (Traduction : *Social Economy North and South*, Liège, Centre d'économie sociale, Université Catholique de Louvain, Hiva), 278 p.
- DEFOURNY, Jacques, FAVREAU, Louis et Jean-Louis LAVILLE (1998), « Introduction à un bilan international », dans DEFOURNY, Jacques, FAVREAU, Louis et Jean-Louis LAVILLE (dir.), *Insertion et nouvelle économie sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 11-38 (version anglaise).
- DELORS, Jacques (2004), « The European Union and the third sector », in EVERS, Adalbert et Jean-Louis LAVILLE (dir), *The Third Sector in Europe*, Cheltenham, Edward Elgar.
- DESLAURIERS, Jean-Pierre (1999), « Réflexions sur le colloque "Travail social et empowerment à l'aube du XXIe siècle" », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 12, no 2 (décembre), p. 165-169.
- DESMOUSTIER, Danièle (2000), « Les organisations d'économie sociale, acteur de la régulation socio-économique », *Revue internationale de l'économie sociale*, Paris, No 275-276, p. 137-148.
- DESROCHE, Henri (1983), *Pour un traité d'économie sociale*, Paris, Coopérative d'édition et d'information mutualiste, 254 p.
- DESROCHE, Henri (1976), *Le projet coopératif*, Paris, Editions ouvrières.
- DESROCHE, Henri (1991), *Histoires d'économies sociales. D'un tiers état aux tiers secteurs, 1791-1991*, Paris, Syros, 262 p.

- DI MAGGIO, Paul J. et Walter W. POWELL (1993), *The Iron Cage Revisited : Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields*, *American Sociological Review*, vol. 48.
- DOSI, Giovanni (1982), «Technological Paradigms and Technological Trajectories: A Suggested Interpretation of the Determinants and Directions of Technical Change», *Research Policy*, no 11, p. 147-162
- DOSI, Giovanni (2000), *Innovation, Market Organization and Economic Dynamics : Selected Essays*, Edward Elgar, 500 p.
- DOUGLAS, David J.A. (1994), «Context and Conditions of Community Economic Development in Canada : Government and Institutional Responses » dans DOUGLAS, David J.A. (dir.), *Community Economic Development in Canada*, vol. 1, Toronto Mc Graw-Hill Ryerson.
- DREESEN, Erwin (2000), « What do know about the voluntary sector? An overview », *Nonprofit Sector Knowledge Base Project*, Ottawa, Statistics Canada.
- DREESEN, Erwin (2001), « What we Should Know About the Voluntary Sector but Don't » ISUMA, *Canadian Journal of Policy Research/Revue canadienne de recherche sur les politiques*, vol. 2 no 2, p. 11-19.
- DUCHARME, Marie-Noëlle et Yves VAILLANCOURT (2002), « Portrait des organismes sans but lucratif d'habitation sur l'île de Montréal », *Cahiers du LAREPPS*, no 02-05, 80 p.
- DUNOYER, Charles (1830), *Nouveau traité d'Économie Sociale*, Paris, Sautelet et Cie, 2 tomes, 492 p. et 558 p.
- EME, Bernard (1991), « Les services de proximité », *Informations sociales*, n° 13, août-septembre
- EME, Bernard (1993). *Lecture d'Habermas et éléments provisoires d'une problématique du social solidariste d'intervention*, ronéo, Crida-Lsci, Iresco-Cnrs.
- EME, Bernard et Jean-Louis LAVILLE (1988). *Les petits boulots en question*, Paris, Syros.
- EME, Bernard et Jean-Louis LAVILLE (1994). *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer.
- EME, Bernard et Jean-Louis LAVILLE (1998-1999). « Pour une approche pluraliste du tiers secteur ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 11, n° 2 automne et vol. 12, n° 1 printemps.
- EMERSON, Jed (2001), « Social Enterprise: Why Running a Nonprofit is the Hardest Job in the Business », Interview conducted by Carla Tishler, Harvard Business School. *Working Knowledge*, (May 29).
- ENJOLRAS, Bernard (1995), « Vers une théorie socio-économique de l'association : l'apport de la théorie des conventions », *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives*, Paris, No 48, p. 93-106.
- ENJOLRAS, Bernard (1995a), *Le marché providence. Aide à domicile, politique sociale et création d'emploi*, Paris, Desclée de Brouwer, 254 p.

-
- ENJOLRAS, Bernard (1996), « Associations et isomorphisme institutionnel », *Revue des Études Coopératives Mutualistes et Associatives*, n° 261 (59), 3ème trimestre.
- ESPING-ANDERSEN, Gosta (1990), *The three Worlds of Welfare Capitalism*, Harvard, Harvard University Press.
- EUNSON, Lisa (2003), « Blending Profit and Nonprofit Values ». *Stanford Business Magazine*, (May).
- EVERS, Adalbert (1990), « Im Intermediären Bereich. Soziale Träger und Projekte Zwischen Haushalt, Staat un Markt », *Journal für Sozialforschung* 2.
- EVERS, Adalbert (1995), « Part of Welfare Mix : The Third Sector as an Intermediate area », *Voluntas*, 6 (2), p. 119-139.
- EVERS, Adalbert (1997, « Le tiers secteur au regard d'une conception pluraliste de la protection sociale », in *Produire les solidarités. La part des associations*, Paris, Mire avec la collaboration de la Fondation de France.
- EVERS, Adalbert, Ingo BODE, Sigrid GRONBACH et Achim GRAF (1999), *The Enterprises and Organisations of the Third System : A Strategic Challenge for Employment*, national report Germany, CIRIEC, Working Group 1, Liège.
- EVERS, Adalbert et Jean-Louis LAVILLE (dir), (2004), *The Third Sector in Europe*, Cheltenham, Edward Elgar, 266 p.
- EVERS, Adalbert et Jean-Louis LAVILLE (2004a), « Social Services by Social Enterprises : on the possible contributions of hybrid organizations and a civil society », EVERS, Adalbert et Jean-Louis LAVILLE (dir), *The Third Sector in Europe. Globalization and Welfare*, Cheltenham (UK) et Northampton (MA, USA), Edward Elgar, p. 237-255.
- FAIRBAIRN, Brett (2002), « How Social Are Co-ops? Tensions, Transitions, and the Social Economy of Co-opertives in Canada », dans *Économie et solidarités, Revue du CIRIEC-Canada*, vol. 33 no 1, p.47-56.
- FAVREAU, Louis (2005), *Les regroupements nationaux d'économie sociale au Québec : Essai d'analyse politique*, Gatineau, Cahiers de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC). Série : Recherche no. 36, 37 p.
- FAVREAU, Louis (2000), « Globalization and the Social Economy : A North-South Perspective », dans FONTAN, Jean-Marc et Eric SHRAGGE (dir.) (2000), *Social Economy : International Debates and Perspectives*, Montreal, Black Rose Book, p. 176-191.
- FAVREAU, Louis et Benoît LÉVESQUE (1996), *Développement économique communautaire. Économie sociale et insertion*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 230 p.
- FERRARA M. (1996), « The Southern Model of Welfares in Social Europe », *Journal of European Social Policis*, vol. 6.
- FLORIS, Bernard (2004), « Espace public et sphère économique », *Économie solidaire et démocratie*, dans *HERMÈS*, no 36 (Éd. CNRS), p. 129-136.

- FOLEY, Michael W. et Bob EDWARDS (1996), « The Paradox of Civil Society ». *Journal of Democracy*, vol. 7, no 3, p. 38-52.
- FONTAN, Jean-Marc , Benoît LÉVESQUE et Juan-Luis KLEIN (2003), « Actes de colloque Rendez-vous Montréal 2002. Les initiatives de reconversion industrielle à partir de la société civile », *Cahiers de l'ARUC-ÉS*, no T-02-2003, 128 p.
- FONTAN, Jean-Marc et Eric SHRAGGE (dir.), (2000), *Social Economy : International Debates and Perspectives*, Montreal, Black Rose Book, 196 p.
- FONTAN, Jean-Marc, Juan-Luis KLEIN et Benoît LÉVESQUE (dir.), (2003), *Reconversion économique et développement territorial : le rôle de la société civile*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 340 p.
- FRAISSE, Laurent, Laurent GARDIN et Jean-Louis LAVILLE (dir.), (2000), *Le fonctionnement socio-économique du Troisième système*, Recherche européenne pour la Direction de l'emploi et des affaires sociales (DGV) de la Commission des Communautés Européennes.
- FREEMAN, Christopher (1991), « Innovation, Change of Techno-Economic Paradigm and Biological Analogies in Economics », *Revue économique*, no 2, mars.
- FUNG, Archon et Erik Olin Wright (2003), *Deepening Democracy. Institutional Innovation in Empowered Participatory Governance*, London, Verso, 310 p.
- GADREY, Jean (1999), « La gauche et le marché : une incompréhension plurielle », *Le Monde*, 10 Mars.
- GADREY, Jean (2000), *Nouvelle économie, nouveau mythe ?*, Paris, Flammarion.
- GALAWAY, Burt et Joe HUDSON (dir.), (1994), *Community economic development: perspectives on research and policy*, Toronto, Thompson Educational, 290 p.
- GARDIN, Laurent (2000), *Régies de quartier et hybridation des ressources*, Paris, CRIDA (CNRS).
- GAUDREAU, Allan et Marie BOUCHARD (2002), « Le financement du logement communautaire : évolution et perspectives », *Cahiers de l'ARUC-ÉS*, no R-08-2002, 102 p.
- GIDDENS, Anthony (1999), *The Third Way : the renewal of social democracy*, Cambridge, Polity Press, 166 p.
- GIDE, Charles (1890), *Quatre écoles d'économie sociale*. Genève (Librairie Stapelmohr) et Paris (Librairie Fischbacher).
- GIRARD, Jean-Pierre (2003), « Revolution within a Revolution », *Making Waves*, vol. 14, no 3 (automne), p. 13-16.
- GOUVERNEMENT DU CANADA, (2004), Discours du Trône, février. 2004.
- GOUVERNEMENT DU CANADA, (2004a), Discours du Trône, 5 octobre 2004.
- GRANOVETTER, Mark (2000), *Le marché autrement*, Paris, Desclée de Brouwer.

-
- GRANT, Michel, Paul R. BÉLANGER et Benoît LÉVESQUE (1997), *Nouvelles formes d'organisation du travail : études de cas et analyses comparatives*, Montréal, L'Harmattan, 332 p.
- GUESLIN, André (1997), *L'invention de l'économie sociale. Idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIXe siècle*, Paris, Economica, 430 p.
- GUI, Benedetto (1992), Fondement économique du tiers secteur, *Revue des Études Coopératives Mutualistes et Associatives*, n° 44-45, 4e trimestre 1992 - 1er trimestre.
- GUIDE D'ANALYSE DE L'ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE (2003), Montréal, Réseau d'investissement social du Québec.
- HALL, Michael et alii (1998), *Caring Canadians, Involved Canadians : Highlights from the 1997 National Survey of Giving, Volunteering and participation*, Ottawa, statistics Canada, Cat. no 71-542-XPE (August)
- HALL, Michael et alii (2003), *The Capacity to Serve. A Qualitative Study of the Challenges Facing Canada's Nonprofit and Voluntary Organizations*, Toronto, Canadian Centre for Philanthropy, 101 p.
- HALL, Michael H., Liane GREENBERG et Larry McKEOWN (2001), *Talking about charities : Canadians' opinions on charities and issues affecting charities*, Toronto, Canadian Centre for Philanthropy, 73 p.
- HANCOCK, Bernice (1999), « Community Action Committee for Bay St. George », Ottawa : Caledon Institute of Social Policy (décembre), 7 p.
- HANSMANN, Henry (1980), The role of Nonprofit Enterprise, *Yale Law Journal* 89.
- HARDING, Rebecca et Marc COWLING (2004), *Social Enterprise Monitor*, United Kingdom, Global Enterprise Monitor, 32 p.
- INFANTI, Jennifer (2003), *Répertoire du soutien gouvernemental provincial et territorial en matière de développement économique communautaire au Canada*, Le réseau canadien de DEC, (mai).
- ION, Jacques (1997), *La fin des militants*, Paris : Éditions de l'Atelier.
- JETTÉ, Christian, LÉVESQUE, Benoît, MAGER, Lucie et Yves VAILLANCOURT (2000), *Économie sociale et transformation de l'État-providence (dans le domaine de la santé et du bien-être), une recension des écrits (1990-2000)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 202 p.
- JETTÉ, Christian, VAILLANCOURT, Yves et Benoît LÉVESQUE (2001), « The Social Economy and the Future of Health and Welfare in Quebec and Canada », Montréal, LAREPPS/UQAM, 32 p.
- JOLIN, Louis, Benoît LÉVESQUE et Yves VAILLANCOURT (2003), « Summary of the French-Language Literature Review and Selected French-Language Literature Bibliography », dans HALL, Michael et alii (2003), *The Capacity to Serve. A Qualitative Study of the Challenges Facing Canada's Nonprofit and Voluntary Organizations*, Toronto, Canadian Centre for Philanthropy, p. 89-101.

- JOUEN, Marjorie (2000), *Diversité européenne mode d'emploi*, Éditions Charles Léopold Mayer, Collection Gouvernance et démocratie.
- KEAN, Robert (2003), « Community Economic Development in Newfoundland and Labrador. Regional Profile », Document préparé pour le CEDTAP (juillet), 18 p. + annexes.
- KEARNEY, Muriel, AUBRY, François, TREMBLAY, Louise et Yves VAILLANCOURT (2004), « L'économie sociale au Québec : le regard d'acteurs sociaux », Montréal, *Cahiers du LAREPPS*, 36 p.
- KLAUSEN, Klaudi. et Per SELLE (1996), « The Third Sector in Scandinavia », *Voluntas*, 7 : 2.
- KRAMER, Ralph M., Hakon LORENTZEN et Willem B. MELIEF, (1993), *Privatization in Four European Countries*, M.E. Sharpe Armonk, New York.
- LANDRY, Réjean, LAMARI, Moktar et Richard NIMIJEAN (1999), *Stimuler l'innovation par le développement des milieux créateurs : un examen des politiques et pratiques émergentes*. Réseau du Québec pour la promotion des systèmes d'innovation (RQSI), Rapport de veille présenté à l'Observatoire de développement économique Canada.
- LANDRY, Réjean, Moktar LAMARI, Richard NIMIJEAN (1999), « Stimuler l'innovation par le développement de milieux créateurs : un examen des politiques et pratiques émergentes », Ottawa : Développement économique Canada.
- LAVILLE, Jean-Louis (1992), *Les services de proximité en Europe*, Paris, Syros alternatives, 247 p.
- LAVILLE, Jean-Louis (1994), *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, 334 p.
- LAVILLE, Jean-Louis (2000), « Le tiers secteur : un objet d'étude pour la sociologie économique », in *Sociologie du travail*, Qu'est-ce que le tiers secteur ? Associations, économie solidaire, économie sociale.
- LAVILLE, Jean-Louis (2004), « Démocratie et économie : éléments pour une approche sociologique », *Économie solidaire et démocratie, dans HERMÈS*, no 36 (Éd. CNRS), pp. 185-193.
- LAVILLE, Jean-Louis (2005a). « Solidarité », in LAVILLE, Jean-Louis et Antonio David CATTANI (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LAVILLE, Jean-Louis (2005b). *Sociologie des services*, Toulouse, Eres.
- LAVILLE, Jean-Louis et Marthe NYSSSENS (2000). « Solidarity-based third sector organizations in the proximity services field : a european francophone perspective » in *Voluntas*, International Journal of Voluntary and Nonprofit organizations, New York, Kluwer Academic/Plenum Publishers, Volume 11, Number 1, March.
- LAVILLE, Jean-Louis et Marthe NYSSSENS (2001). « The social enterprise : towards a theoretical approach », in Carlo BORZAGA et Jacques DEFOURNY, *The Social enterprises in Europe*, Londres, Routledge.

-
- LAVILLE, Jean-Louis et Antonio David CATTANI (dir.), (2005), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 564 p.
- LAVILLE, Jean-Louis, Jean-Philippe MAGNEN, Genauto Carvalho de FRANCA FILHO et Alzira MEDEIROS (2005), *Action Publique et économie solidaire. Une perspective internationale*, Toulouse, Edition Eres, 424 p.
- LAWSON, Gordon S. et Luc THÉRIAULT (1999), *The Evolution of the Third Sector: Home Care Services in Saskatchewan : An Historical Perspective, 1898-1998*, SPR Occasional Paper, no 11, Regina, University of Regina, Faculty of Social Work (mars).
- LE BOSSÉ, Yann et Marcel LAVALLÉ. 1993, « Empowerment et psychologie communautaire : Aperçu historique et perspectives d'avenir », *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, no 18, p. 7-20
- Le PLAY, Frédéric (1872), *La réforme sociale en France déduite de l'observation comparée des peuples européens*, Tours, Mame, 3 tomes.
- LECLERC, Yvon et Claude BÉLAND (2003), *La voie citoyenne : pour renouveler le modèle québécois*, Outremont, Plurimedia, 299 p.
- LEDUC BROWNE, Paul (1999), « Le tiers secteur au Canada anglais : éléments d'analyse » dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 11, no 2 – vol. 12 no 1 (no double), p. 143-157.
- LEDUC BROWNE, Paul et Pierrette LANDRY (1995), *The Third Sector and Employment*, Ottawa, Centre for Policy Alternative, 438 p.
- LEICHSENRING, Kai (1997), *The Role of the Labour Market Service in Supporting Non-Statutory Childcare Providers*, European Centre for Social Welfare Policy and Research, Vienne.
- LEIRA Arnlaug (1992), *Models of Motherhood : Welfare State Policy and Scandinavian Experiences of Everyday Practices*, Cambridge : Cambridge University Press.
- LEPAGE, Daniel (et collaborateurs) (2005), « Coopératives du Québec : données statistiques (édition 2005). Statistiques sur les entreprises coopératives régies par la loi sur les coopératives (l.r.q., chapitre c-67.2) ». Québec, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (Direction des coopératives), 58 p.
- LEROUX, Pierre (1992), *Aux philosophes*, Paris, 1851, p. 170, cité par A. Le Bras Chopard, « Métamorphoses d'une notion : la solidarité chez Pierre Leroux », in *La solidarité : un sentiment républicain ?* Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, Paris Presses Universitaires de France.
- LES CDEC DU QUÉBEC (2000), « Les CDEC du Québec : développer autrement », 25 p.
- LÉVESQUE, Benoît (1993), « Les coopératives au Québec, deux projets distincts pour une société ? » in N. BARDOS-FÉLTONYI, J. DEFOURNY, et alii, *Coopération, défis pour une démocratie économique*, Bruxelles, Éditions ouvrières, pp. 69-96.
- LÉVESQUE, Benoît (1989), « Les coopératives au Québec, un secteur stratégique à la recherche d'un projet pour l'an 2000 », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 60, no 2, 1989, pp. 181-215.

- LÉVESQUE, Benoît (1990), « State Intervention and development of Cooperatives (Old and New) in Quebec (1960-1988) », *Studies in Political Economy*, Spring 1990, pp. 231-244
- LÉVESQUE, Benoît (2001), « Le modèle québécois : un horizon théorique pour la recherche, une porte d'entrée pour un projet de société? », *Cahiers du CRISES*, no 0105, 34 p.
- LÉVESQUE, Benoît (2002), « Entrepreneurship collectif et économie sociale : entreprendre autrement », *Cahiers de l'ARUC-ÉS*, no I-02-2002, 40 p.
- LÉVESQUE, Benoît (2003), « Mondialisation, démocratie plurielle, économie sociale et solidaire », *Économie et Solidarités*, Hors Série, p. 103-121.
- LÉVESQUE, Benoît (2003a), « Fonction de base et nouveau rôle des pouvoirs publics : vers un nouveau paradigme de l'État », *Annals of Public and Cooperative Economics*, Oxford (Blackwell), vol. 74 no 4, pp. 489-513.
- LÉVESQUE, Benoît (2005), *Innovations et transformations sociales dans le développement économique et le développement social : approches théoriques et politiques publiques*, Montréal, Cahiers du CRISES (no 0507), 80 p.
- LÉVESQUE, Benoît et Bill NINACS (1997), « L'économie sociale au Canada: L'expérience québécoise », Document de réflexion pour le colloque Stratégies locales pour l'emploi et l'économie sociale organisé par l'OCDE, tenu à Montréal les 18 et 19 juin 1997, Montréal, IFDEC, 23 p.
- LÉVESQUE, Benoît et William C. NINACS (2000), « The Social Economy in Canada : The Quebec Experience », dans FONTAN, Jean-Marc et Eric SHRAGGE (dir.) (2000), *Social Economy : International Debates and Perspectives*, Montreal, Black Rose Book, p. 112-129.
- LÉVESQUE, Benoît et Marguerite MENDELL (1999), « L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche », dans *Lien social et Politiques*, 41, p. 105-118.
- LÉVESQUE, Benoît et Marguerite MENDELL (dir.), (2000), « La création d'entreprises par les chômeurs et les sans-emploi : le rôle de la microfinance. », Rapport de recherche soumis au Bureau international du travail (BIT), Organisation internationale du travail (OIT), Montréal, PROFONDS-CRISES, 243p.
- LÉVESQUE, Benoît et Marie-Claire MALO, (1992), « L'économie sociale au Québec: une notion méconnue, une réalité économique importante », dans DEFOURNY, Jacques et Carlos MONZON (dir.), *Économie sociale. Entre économie capitaliste et économie publique/The Third Sector. Cooperatives, Mutuals and Nonprofit Organizations*, Bruxelles, De Broeck Université, p. 215-276.
- LÉVESQUE, Benoît, Marie-Claire MALO et Jean-Pierre GIRARD (1999), « L'ancienne et la nouvelle économie sociale », in Jacques Defourny, Patrick Develtere et Bénédicte Fonteneau (dir.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck Université, p. 195-216.

-
- LÉVESQUE, Benoît, Gilles L. BOURQUE et Éric FORGUES (2001), *La nouvelle sociologie économique : Originalité et diversité des approches*, Paris, Desclée de Brouwer, 209 p.
- LÉVESQUE, Benoît, JOYAL, André et Omer CHOUNARD (dir.), (1989), *L'autre économie, une économie alternative?* Québec, Presses de l'Université du Québec, 320 p.
- LÉVESQUE, Benoît, Paul R. BÉLANGER, Marie BOUCHARD et Marguerite MENDELL (2001), « le fonds de solidarité FTQ, un cas exemplaire de nouvelle gouvernance », Rapport présenté au Fonds de solidarité FTQ, 125p.
- LÉVESQUE, Benoît, Yvan COMEAU, Denis MARTEL, Jean DESROCHERS et Marguerite MENDELL (2003), « Les fonds régionaux et locaux de développement en 2002 », Montréal, CRISES, Rapport présenté au ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, 69p.
- LEWIS, Jane (1992), *Women in Britain since 1945*, Blackwell, Londres.
- LEWIS, Jane (1997), « Le secteur associatif dans l'économie mixte de la protection sociale », in MIRE-Rencontres et Recherches avec la collaboration de la Fondation de France, *Produire les solidarités - La part des associations*, Paris.
- LIPIETZ, Alain (1996), *La société en sablier : le partage du travail contre la déchirure sociale*, Paris, Éditions La Découverte, 332 p.
- LIPIETZ, Alai, (2000), *L'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale*, Rapport d'étape relatif à la lettre de mission du 17 septembre 1998 de Madame Aubry, Ministre de l'emploi et de la solidarité.
- LORENDAHL, Bengt, (1997), « Integrating the public sector and cooperative social economy - Towards a Swedish new model », in *Annals of Public and Cooperative Economics*, 68 : 3.
- LOXLEY, John (2003), « Financing Community Economic Development in Winnipeg », *Économie et Solidarités*, vol 34, no 1, p. 82-104.
- MAC LEOD, Greg (1995), « Atlantic Canadian Roots », dans DOUGLAS, David J. A (dir.), *Community Economic Development in Canada*, vol. 2, Toronto, Mc Graw-Hill Ryerson.
- MACINTYRE, Gertrude Anne (1998), *Perspectives on Communities. A Community Economic Development Roundtable*, Sydney, UCCB Press, 277 p.
- MAHEU, Louis (1991), « Vers une grande théorie du politique », in Louis MAHEU, Arnaud SALES, *La recomposition du politique*. Paris, L'Harmattan, Montréal, Presses universitaires de Montréal.
- MAKING WAVES (2004), Center for community enterprises, Special Edition: CED & the Social Economy, (Spring)
- MATZNER, Egon et Wolfgang STREECK (dir.), (1991), *Beyond Keynesianism : the socio-economics of production and full employment*, Aldershot, Edward Elgar, 263 p.

- MCKEIGAN, Mary (2001), « The Cambridge Self-Help Food Bank », Ottawa, Caledon Institute of Social Policy (mars), 8 p.
- MEADOWS, Donella H. et al. (1982), *Halte à la croissance?*, Paris, Fayard, 314 p.
- MENDELL, Marguerite (2002), « The Social Economy in Québec. Discourse and Strategies ». In *Critical Political Studies: Debates and Dialogues for the Left*, MACDONALD, Eleanor et Abigail BAKAN (dir.), Montreal : McGill-Queen's Press, p. 468-502.
- MENDELL, Marguerite et Ralph ROUZIER (à paraître), « Quelques initiatives qui ont permis l'institutionnalisation de l'économie sociale ».
- MENDELL, Marguerite, Benoît LÉVESQUE et Ralph ROUZIER (2003), « Portrait du capital de développement au Québec : une première esquisse », *Économie et solidarités*, vol. 34 no 1 (décembre), p. 37-63.
- MENDELL, Marguerite et Daniel SALÉE (dir.), (1990), *The Legacy of Karl Polanyi : Market, State and Society at the end of the Twentieth Century*, New York, St.Martin's Press, 1990, 276 p.
- MONNIER, Lionel et Bernard THIRY (1997), « Architecture et dynamique de l'intérêt général », dans MONNIER Lionel et Bernard THIRY (dir.), *Mutations structurelles et intérêt général. Vers quels nouveaux paradigmes pour l'économie publique, sociale et coopérative ?*, p. 11-29. Bruxelles : De Boeck et Larcier s.a.
- MONZON, José Luis et José BAREA (1991), *Libro blanco de la Economia Social en Espana*, Madrid, Centre de Publications, Ministerio de Trabajo.
- MORIN, Richard, LATENDRESSE, Anne et Michel PARAZELLI (1994), *Les corporations de développement économique communautaire en milieu urbain : l'expérience montréalaise*, Montréal, École de gestion (UQAM), 241 p.
- NELSON, Richard R. (1993), « Technological Innovation : The Role of Nonprofit Organizations », in HAMMACK, David C. et Dennis R. YOUNG (dir), *Nonprofit Organizations in a Market Economy*, San Francisco, p. 363-377.
- NELSON, Richard R. et Sidney G. WINTER (1982), *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Cambridge (Mass), Harvard University Press, 437 p.
- NINACS, William A. (2000), « Social Economy : A Practitioner's Viewpoint », dans SHRAGGE, Eric et Jean-Marc FONTAN (dir.) (2000), *Social Economy. International Debates and Perspectives*, Montreal, Black Rose Books, p. 130-158.
- NINACS, William avec la collaboration de Francine GAREAU (2003), « ÉCOF-CDÉC de Trois-Rivières : étude de cas », Ottawa, Caledon Institute of Social Policy (septembre), 18 p.
- NOËL, Alain (1996), « Vers un nouvel État-providence ? Enjeux démocratiques », *Politique et sociétés*, 15e année, no 30 (automne), p. 3-27.
- OCDE (1996), « La mesure des activités scientifiques et technologiques : principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique. Manuel d'Oslo », Commission européenne et Eurostat, 102 p.

-
- OCDE, (1996), *Réconcilier l'économie et le social. Vers une économie plurielle*, Paris, OCDE.
- OCDE (1999), *Best Practices in Local Development*, Paris, LEED, Notebook 27.
- OCDE (2003). *The Non-Profit Sector in a Changing Economy*. Paris, LEED, 366 p.
- OECD (1999), *Social enterprises*, Paris, OECD Publications.
- ORTMANN, Andreas and Mark SCHLESINGER (1997), « Trust, Repute and the Role of Non-Profit Enterprise », *Voluntas*, 8-2.
- PAQUET, Gilles (1999), *Oublier la Révolution tranquille : pour une nouvelle socialité*, Montréal : Liber, 159 p.
- PAQUET, Gilles et Jeffrey ROY (1990), « Vers des méso-systèmes d'innovation et de gouvernance en Europe et en Amérique du Nord », dans *Innovation, technologie et qualifications*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 37-59.
- PASSET, René (1996), *L'économie et le vivant*, Paris, Économica.
- PATDEC, « Fiducie immobilière pour le bénéfice de la communauté », 3 p.
- PECQUEUR, Bernard (2000), *Le développement local : pour une économie des territoires*, Paris, Syros, 132 p.
- PESTOFF, Victor (1992), Third Sector and Co-operative Services - an Alternative to Privatization, *Journal of Consumer Policy*, V. 15, Stockholm University.
- PESTOFF, Victor (1995), *Between Markets and Politics. Co-operatives in Sweden*, Frankfurt am Main, New York and Boulder, Campus Verlag and Westview Press.
- PESTOFF, Victor (1997), *Social Enterprises and Civil Democracy in Sweden. Enriching Work Environment and Empowering Citizens as Co-Producers*, Stockholm, School of Business.
- PESTOFF, Victor (1998), *Beyond the Market and State - Social enterprises and civil democracy in a welfare society*, Ashgate, Aldershot.
- PETITCLERC, Martin (2004), *Aux origines de l'économie sociale ; Histoire de la mutualité au Québec, 1850-1933*, Doctorat en histoire, UQAM.
- PIORE, Michael J. et Charles F. SABEL (1984), *The Second Industrial Divide: possibilities for prosperity*, New York, Basic Books, 355 p.
- POLANYI, Karl (1944), *The Great Transformation*, New York, Rinehart & Company, 305 p.
- POLANYI, Karl (1983), *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 419 p.
- PORTER, Michael E. (1990), *The Competitive Advantage of Nations*, New York, Free Press, 855 p.
- PUTNAM, Robert D. (1992), « Bowling alone : America's Declining Social Capital », *Journal of Democracy*, 1.

- PUTNAM, Robert D. (2000), *Bowling Alone : the collapse and revival of American community*, New York, Simon & Schuster, 541 p.
- QUARTER, Jack (1992), *Canada's Social Economy : Co-operatives, Non-profits and Other Community Enterprises*, Toronto, J. Lorimer, 208 p.
- QUARTER, Jack (2000), « The Social Economy and the Neo-Conservative Agenda », dans SHRAGGE, Eric et Jean-Marc FONTAN (dir.), *Social Economy. International Debates and Perspectives*, Montreal, Black Rose Books, p. 54-66.
- QUÉBEC (1997), *Politiques de soutien au développement local et régional. Conjuguer l'économie et le social, document d'information à l'intention des CLD*, Québec, Ministère des Régions.
- QUÉBEC (2001), *L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- ROSS, David and George McRobie (1989), *A Feasibility Study for a Centre for Community Economic Development at Simon Fraser University* (www2.sfu.ca/cedc).
- ROUSTANG, Guy (1987). *L'emploi : un choix de société*, Paris, Syros.
- ROUSTANG, Guy, LAVILLE, Jean-Louis, EME, Bernard, MOTHÉ, Daniel et Bernard PERRET (1997), *Vers un nouveau contrat social*, Paris, Desclée de Brouwer, 186 p.
- ROUZIER, Ralph, Marguerite MENDELL et Benoît LÉVESQUE (2003), « Symposium sur le financement de l'économie sociale, le 15 octobre 2002 à l'Université du Québec à Montréal : rapport préparé par le CAP Financement et le CAP Échanges et comparaisons internationales de l'ARUC-ÉS », *Cahiers de l'ARUC-ÉS*, no T-06-2003, 57 p.
- RUSHTON, Cory, Kristen SINATS et Kathleen GABELMANN (using draft documents submitted by Upkar Singh Tatlay) (2002), « Rainbow Community Health Co-operative: A Case Study », *British Columbia Institute for Co-operative Studies*, 15 p.
- SAJARDO-MORENO, Antonia (1996), « Économie sociale et services sociaux en Espagne », *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives (RECMA)*, n° 261 (59), 3ème trimestre.
- SALAMON, Lester M. (1987), « Partners in Public service : The Scope and Theory of Government - Nonprofit Relations », in W.W. Powell (ed.), *The Sector. A Research Handbook*, New Haven, Yale University Press.
- SALAMON, Lester M. (1990), « The Nonprofit sector and government. The American Expérience in Theory and Praticce », dans AMHEIER, H. K. and W. SEIBEL (Eds), *The Third Sector. Comparative Studies of Nonprofit Organization*, Berlin and New York, Walter de Gruyter, p. 210-240.
- SALAMON, Lester et Helmut ANHEIER (1997), *Defining the Nonprofit Sector: a Cross-national Analysis*, Manchester, Manchester University Press, 526 p.
- SALAMON, Lester M. et Helmut K. ANHEIER (1998), « Social origins of civil society : Explaining the nonprofit sector cross-mationally », *Voluntas*, 9 (3), p. 213-248.

-
- SALAMON, Lester M. et alii (1999), *Global Civil Society : Dimensions on the Nonprofit Sector*, Baltimor, Johns Hopkins Center for Civil Society Studies, 511 p.
- SCHMITTER, Philippe C. (1992), « Interest Systems and the Consolidation of Democracies » dans A. G. MARKIS (dir.), *Reexamining Democracy*, Londres, Sage Publications, pp. 156-181.
- SCHUMACHER, Ernst F. (1979), *Small is beautiful : une société à la mesure de l'homme*, Trad. de l'anglais par Danielle et William DAY et Marie-Claude FLORENTIN, Paris, Le Seuil, 316 p.
- SCHUMPETER, Joseph A (1934), *The theory of economic development : an inquiry into profits, capital, credit, interest, and the business cycle*, Cambridge, Harvard University Press, 255 p.
- SCHUMPETER, Joseph A. (1939), *Business Cycles : A Theoretical Historical and Statistical Analysis of Capitalist Process*, New York and London, Mc Granw-Hill, 2 vols.
- SCHUMPETER, Joseph A. (1991), *The Economics and Sociology of Capitalism*, Princeton, Princeton University Press, 492 p. (voir le chapitre 10 : « Comments on a Plan for Study of Entrepreneurship »).
- SECRÉTARIAT AUX COOPÉRATIVES (Gouvernement du Canada) (2001), *Worker Co-operative Success Stories*, 20 p.
- SHRAGGE, Eric (dir.), (1997), *Community Economic Development, in Search of Empowerment*, Montreal, Black Roses.
- SHRAGGE, Eric et Jean-Marc FONTAN (dir.), (2000), *Social Economy. International Debates and Perspectives*, Montreal, Black Rose Books, 196 p.
- SHRAGGE, Eric, GRAEFE, Peter et Jean-Marc FONTAN (2001), *The Citizenship Building Consequences of Quebec's Social Economy*, Ottawa, Canadian Policy Research Network, 32 p.
- SOULIÉ, Jean-Paul (2003), « Le Boulot vers... a 20 ans cette année », *La Presse*, Le monde du travail (30 avril), p. 6.
- STATISTIQUE CANADA (2004), « Force virale de la collectivité. Faits saillants de l'enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles », Ottawa, Ministère de l'Industrie, 82 p.
- STROBEL, Pierre (1995), « Service public, fin de siècle », in Catherine GREMION (dir.), *Modernisation des services publics*, Commissariat général du plan, Ministère de la recherche, Paris, La Documentation Française.
- SWEDBERG, Richard (1987), *Economic Sociology : Past and Present*, Sage Publications, Current Sociology, vol. 35 no 1, 222p.
- THAKE, Stephen et Simon ZADEK (1995), *Practical People Noble Causes. How to support Community-based Social Entrepreneurs*, London, New Economics Foundation, 71 p.

- THOUIN, Daniel et Jocelyne CHAGNON, (2002), « Portrait des entreprises en aide domestique », Québec, Gouvernement du Québec (Industrie et Commerce), 67 p.
- TORJMAN, Sherri, Eric LEVITEN-REID et Paul HEISLER (2002), « A Social Vision for the New City of Hamilton », Ottawa : Caledon Institute of Social Policy (septembre), 54 p.
- VAILLANCOURT, Yves (1999), « Tiers secteur et reconfiguration des politiques sociales », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 11 no 1, Vol. 12 no 1, pp. 21-39.
- VAILLANCOURT, Yves, François AUBRY et Christian JETTÉ (dir.), (2003), *L'économie sociale dans les services à domicile*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 341 p.
- VAILLANCOURT, Yves, AUBRY, François, KEARNEY, Muriel, THÉRIAULT, Luc et Louis TREMBLAY (2004), « The Contribution of Social Economy toward Healthy Social Policy Reforms in Canada : A Quebec viewpoint », in Dennis RAPHAEL (ed.), *Social Determinants of Health. Canadian Perspectives*, Toronto, Canadian Scholar's Press Inc.
- VAILLANCOURT, Yves et Louise TREMBLAY (dir.), (2001), « L'économie sociale dans le domaine de la santé et du bien-être au Canada, une perspective interprovinciale », Montréal, Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), UQÀM, 184 p.
- VERLEY, Patrick (1999), « Économie de marché : une construction historique », *Alternatives Économiques*, n° 166, janvier.
- VIENNEY, Claude (1982), *Socio-économie des organisations coopératives, tome 2 : analyse comparée des coopératives fonctionnant dans des systèmes socio-économiques différents*, Coopérative d'information et d'édition mutualiste, Paris.
- VIENNEY, Claude (1994), *L'économie sociale*, Paris, La Découverte, 125 p.
- WALRAS, Léon (1936), (première édition : 1896), *Études d'Économie Sociale (Théorie de la répartition de la richesse sociale)*, Lausanne, Librairie de l'Université, 486 p.
- WARNOTTE, Gérard (dir.), (1985), *Innovation sociale et entreprise. Bilan d'expérience, analyse des enjeux*, Namur, Presses Universitaires de Namur, 196 p.
- WATSON, Ken (1994), « A Review of four Evaluations of CED Programs : What Have We Learned in Two Decades », dans GALAWAY, Burt et Joe HUDSON (dir.), *Community Economic Development : Perspectives on Research and Policy*, Toronto, Thompson Educational Publishing, 290 p.
- WEISBROD, Burton A. (1977), *The Voluntary Nonprofit Sector*, Lexington (Mass.), Lexington Press.
- WHITE, Deena (2001), « L'État et le secteur communautaire au Québec », *ISUMA, Canadian Journal of Policy Research/Revue canadienne de recherche sur les politiques*, vol. 2 no 2, p. 34-45.
- YOUNG D.R. (1983), *If Not Profit, For What ?*, DC Heat, Lexington, Massachusetts.
- ZALD, Mayer N. (2004), « Making Change: Why Does the Social Sector Need Social Movements? », *Stanford Social Innovation Review* (June).

ZIMMERMAN, Brenda et Raymond DART (1998), *Charities doing commercial ventures : Societal and organizational implications*, Toronto & Ottawa, Trillium Foundation & Canadian Policy Research Networks, 92 p.

ZIMMERMANN, Horst (1999), « Innovation in non profit organizations », *Annals of Public and Cooperative Economics*, Oxford (Blackwell), Vol. 70, no 3, p. 589-613.

Quelques sites WEB

Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

<http://www.aruc-es.uqam.ca>

Association for Research on Nonprofit organizations and Voluntary Action (ARNOVA)

<http://www.arnova.org/>

Caledon Institute of Social Policy

<http://www.caledoninst.org/>

Canadian Centre for Policy Alternatives

<http://www.policyalternatives.ca/>

CECOP

<http://www.cecop.coop/welcome.html>

Centre canadien de développement social

<http://www.ccsd.ca/>

Centre de recherche en innovation sociale dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES)

<http://www.cris.es.uqam.ca>

Centre de recherche sur les politiques et le développement social (CPDS)

<http://www.criteres.umontreal.ca/>

<http://www.politiquessociales.net/>

Center for Civil Society Studies (CCSS)

<http://www.jhu.edu/~ccss/about.html>

Center for Community Enterprise

<http://www.cedworks.com/>

Center for Social Innovation

<http://www-gsb.stanford.edu/csi/>

Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives
(CIRIEC)

<http://www.ciriec.uqam.ca/>

Chantier de l'économie sociale

<http://www.chantier.qc.ca>

Chantier franco-québécois sur l'économie sociale et solidaire

www.unites.uqam.ca/econos/

Community Development Finance Authority (CDFA)

<http://www.nhcdfa.org>

Conseil canadien de développement social

<http://www.ccsd.ca>

CRIDA

www.crida-fr.org

Développement économique communautaire au Canada

<http://www.cedcanada.ca/>

EMES

www.emes.net

Finance et solidarité (Finansol)

<http://www.finansol.org/>

International Association of Investors in the Social Economy (INAISE)

<http://www.inaise.org>

International Society for Third-Sector Research (ISTR)

<http://www.istr.org/>

Johns Hopkins Institute for Policy Studies (IPS)

<http://www.jhu.edu/~ips/>

Learning Enrichment Foundation

<http://www.lefca.org/>

Le portail de l'union européenne (EUROPA)

<http://europa.eu.int/>

LISE

<http://lise.iresco.fr>

Mouvement pour l'économie solidaire (MES)

<http://le-mes.org/>

New economic Foundation

<http://www.neweconomics.org>

Réseau Européen de Villes & Régions de l'Économie Sociale

<http://www.revesnetwork.net>

Réseau européen EMES

<http://www.emes.net/fr/index.php>

Tamarack Institute

www.tamarackcommunity.ca

Vibrant communities

www.vibrantcommunities.ca